



SAINT-CLOUD



IMMEUBLE H.L.M. MONTRETOUT, 38-40, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Photo R. LOMPRESZ

N° 143 - SEPTEMBRE 1976



association
des commerçants
et artisans de
St. CLOUD
membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats

les commerçants
membres de l'association

**Ils se sont groupés
pour mieux vous servir**

1976

Monsieur,

La qualité de la vie passe aussi par la qualité de votre vêtement

Passez donc chez

PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, bd. de la République - -602.53.15

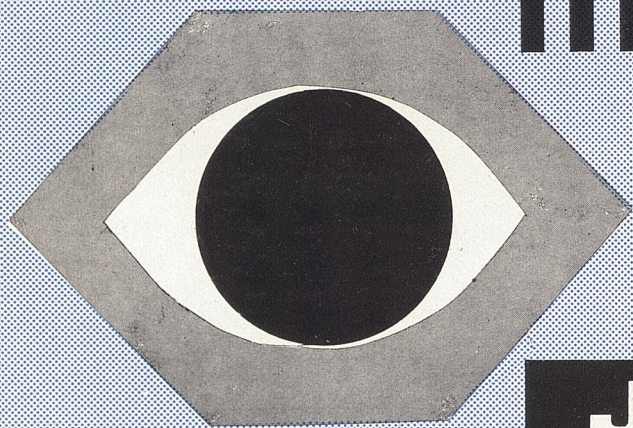
Costumes

Prêt-à-porter à partir de 600 F

A vos mesures de 800 à 1 500 F

CARDIN - DORMEUIL - LAROCHE - Mc GREGOR - SAINT-JOSEPH

**optique
médicale**



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD

TEL. 602-03-99

Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

EMPRUNTEZ A 6 %

PLACEZ jusqu'à 8,70 % nets d'impôt
(taux actuariel)

 **CREDIT LYONNAIS**
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

CD - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

LD - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

SB - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

Votre spécialiste

Jean LECLERC

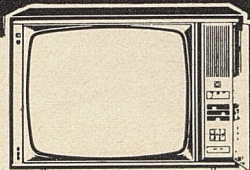
**vous offre
son**

**CONTRAT
MAXI
SERVICE
GRATUIT**

**pour tous les
TV couleur Philips**

L.M.O.

26 K 455 - 66 cm
TV couleur 110°
Ebénisterie
de luxe
verniss
acajou brillant.



PHILIPS

TÉLÉVISION

RADIO - HIFI

ÉLECTRO-MÉNAGER

*Une marque
réputée*

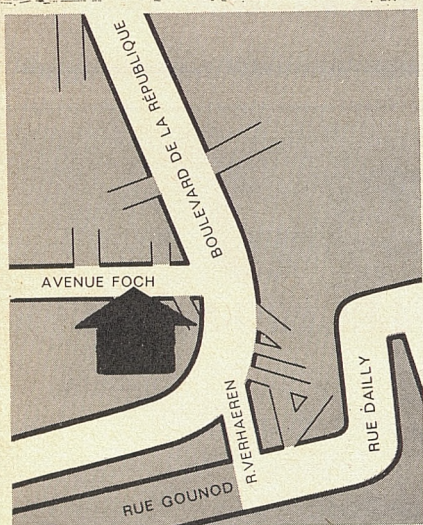
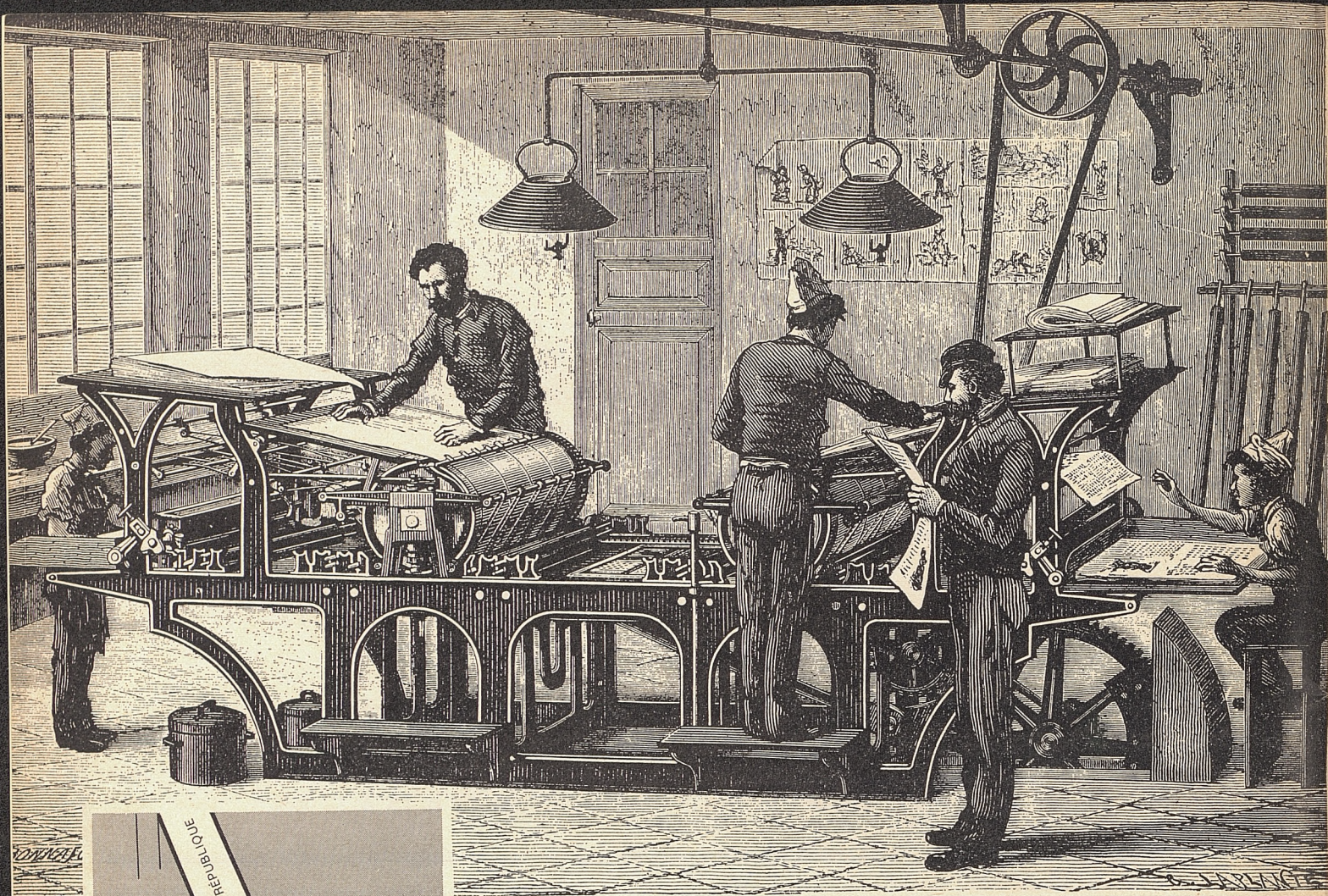
PHILIPS

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

TELECLAIR - RADIO
42, boulevard de la République
SAINT-CLOUD - 602 66.55

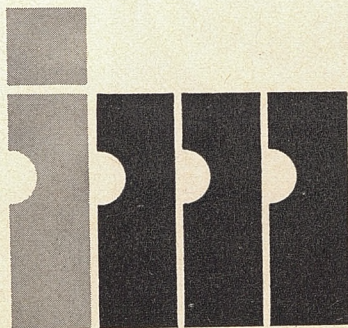
*Un service après-vente
incomparable*





cartes de visite * papier à lettre
enveloppes * faire-parts
cartes de vœux * invitations
dépliants * programmes * affichettes

*imprimerie
monnier*



13, AVENUE FOCH
PARKING
TEL. 602.56.76

tous les corps d'état : un seul service !

ARCOBA

groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

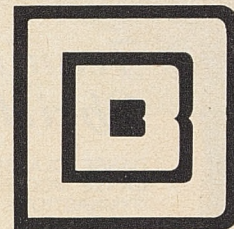
étudie
chiffre
organise
réalise
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

BANQUE

de **BAECQUE BEAU**

la banque des hommes
et de leurs entreprises



à saint-cloud
4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

MYSTERE 10

FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures



*Jeanine Rosset
Christine Rosset*

DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES
DANSE MODERNE, JAZZ
GYMNASTIQUE - RELAXATION

Cours pour enfants

Garçons et filles
Etudiants - Adultes
Personnes âgées

Tél. 602 20.37

82, boulevard de la République 92210 SAINT-CLOUD

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

B. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD 602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAVER
LAVE-VAISSELLE

C. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch 92210 SAINT-CLOUD
☎ 602 48.71

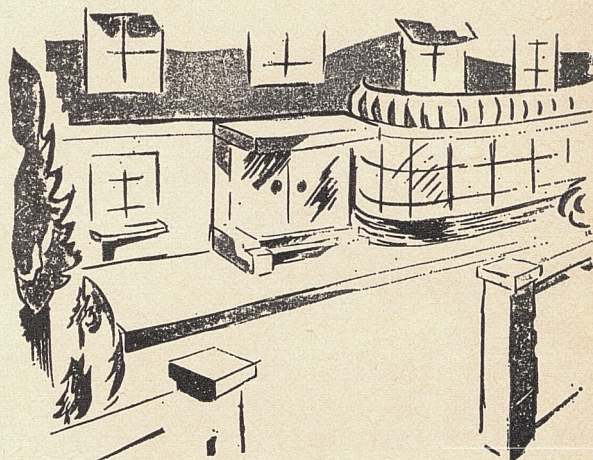
**SAINT-PERON : Coiffeuse Dames
SAINT-PERON : Parfumerie**

4, parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD
Tél. 771 74.38

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA
HENRI IV**



36 CHAMBRES tout confort,
salles de bains, douches,
wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table
le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition
pour étudier toute demande pour :

**SEMINAIRES
COCKTAILS LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES
RECEPTIONS**

43, boulevard de la République;
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30.
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking



LE PROPOS DU MAIRE



Votre Bulletin Municipal de rentrée est placé sous le signe des activités culturelles, sportives et de loisir que peuvent vous offrir les différentes associations de Saint-Cloud.

Le Conseil Municipal que vous avez élu en 1971 tient en effet à ce que Saint-Cloud devienne progressivement une ville animée et se différencie de plus en plus d'une quelconque banlieue « résidentielle ». Les possibilités d'animation d'une collectivité de 28 500 habitants sont importantes. Elles reposent essentiellement sur les activités des différentes associations dont vous trouverez le détail dans ce Bulletin.

Cette année nous essayons de donner un relief particulier aux manifestations de toute nature organisées dans le cadre de la Fête Patronale de Saint-Cloud. Je souhaite que vous veniez nombreux y participer.

Comme à l'accoutumée, le présent Bulletin vous propose des informations sur les chantiers en cours, notamment sur la rénovation du Centre-Ville et sur l'aménagement des espaces verts.

A cet égard, le Budget Supplémentaire qui sera prochainement examiné par le Conseil Municipal, permettra d'accroître le montant des crédits consacrés à la réalisation de notre Plan Quinquennal d'Equipements Collectifs dont l'année 1977 sera la dernière étape.

Pour beaucoup la « rentrée » est souvent synonyme de désagréments et de nouvelles difficultés. Votre Conseil Municipal a voulu la faciliter en s'attachant autant à la réalisation des équipements collectifs nécessaires qu'à l'amélioration des conditions de votre vie quotidienne.

Plus que jamais, je souhaite que le Bulletin Municipal vous permette de bien connaître les problèmes de votre Ville et de mieux participer à son animation.

Woycade

Jean-Pierre FOURCADE

sommaire

— Le propos du Maire	5
— Conseil Municipal :	
• séance du 4 juin 1976	7, 8
• séance du 14 juillet 1976	9, 10
— Participation de la population à l'activité Municipale :	
• Comités de Quartier n° 2, 6 et 3	11, 12, 13
— La population de Saint-Cloud en 1975	13
— Urbanisme :	
• Rénovation	14, 15
• Permis de construire	10
— Espaces verts	16, 17
— Transports	18
— Colonies de vacances	19
— Sports	20, 21, 22
— Manifestations communales	23, 24, 25, 26
— Vie Culturelle	27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34
— Vie des Associations	34, 35, 36, 37, 38, 39
— Carnet	39
— Informations Pratiques	40, 41, 42
— Etat-Civil	43
— Agence Nationale pour l'Emploi	44

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

Abonnements

Annuels 4 F
De soutien 10 F

La publicité est exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud (Secrétariat général) - Tél. 602 70.40, poste 37

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 JUIN 1976

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil absents ont donné leurs pouvoirs : Mme BRUNAU à M. LE MAIRE, Mme MOREAU à M. BASSINET, M. MELLINET à M. LEYMARIE, M. TORMOS à M. GUAY, Mme BARTHELEMY à M. CUNY, M. CHARLIER au Dr ARNAUD, Mme OHRESSER à Mme FAUQUENOT.

Mlle MESSAGER a été désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 22 avril 1976 adopté à l'unanimité, compte tenu de quelques observations rédactionnelles présentées par M. GAUDICHON, pages 3 et 36.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

— informe que, comme suite à la **création de la région de l'Île-de-France**, le département des Hauts-de-Seine va élire en juin sa représentation au sein du Conseil Régional ; la majorité gouvernementale présentera deux listes, l'une de Conseillers Généraux et l'autre de Maires ; il sera tête de liste des Maires de la majorité gouvernementale ;

— signale, qu'à la suite de leur visite à SAINT-CLOUD au moment de la quinzaine sportive, les Maires des villes jumelées lui ont offert quelques cadeaux qui sont visibles en mairie.

Monsieur BASSINET

— rappelle qu'il y a deux ans, la question de **création d'un cimetière intercommunal à BURES ORSAY** dans l'Essonne avait été évoquée. Il a assisté le 1^{er} juin à une réunion à ce sujet à la Sous-Préfecture de PALAISEAU, avec les communes de BOURG-LA-REINE, CHAVILLE, MEUDON et SEVRES, qui se trouvent dans le même cas que SAINT-CLOUD. Une enquête concernant la région intéressée va être entreprise et un rapport sera déposé le 15 septembre. Cette affaire pourrait trouver très rapidement une solution positive ;

— donne les dates des manifestations culturelles durant le mois de juin et recommande tout particulièrement, le 18 juin à 21 h à l'Eglise du Centre, le concert donné par la MUSIQUE de la POLICE NATIONALE et organisé par la Municipalité ainsi que le 23 juin à 21 h à Stella Matutina, la présentation de la Chorale « A Cœur Joie » du Sénégal (90 exécutants) ;

— signale que le prochain comité de quartier aura lieu le jeudi 10 juin à 21 h au Centre Social rue de l'Yser et sera animé par Mme OLIVIER ;

— donne la parole à MM. VINSON, CUNY (au nom de M. MELLINET) et VOIZARD pour faire les compte-rendus des réunions des comités de quartiers qui ont eu lieu depuis le dernier Conseil.

Monsieur CUNY

— informe que la Commission Départementale des Opérations Immobilières a donné un avis favorable au « Stade Français » pour la **construction d'une piscine à la Faisanderie dans le Domaine de SAINT-CLOUD**. Les travaux seront exécutés en 2 tranches.

Monsieur LOUGOVOY

— donne les **résultats de la quinzaine sportive** qui eut lieu du 15 au 30 mai, à laquelle partici-

paient les sportifs des villes jumelles et qui s'est déroulée de façon satisfaisante ;

— annonce, dans le domaine des colonies de vacances,

- TAMIE, complet pour juillet et août.

- SAINT-BREVIN, quelques places libres en août.

Départ le 29 juin pour TAMIE et le 30 juin pour SAINT-BREVIN.

De plus, 15 enfants partiront à la colonie maternelle de LA RIBAUDIERE le 1^{er} juillet.

— fait savoir, dans le domaine de **l'enseignement**

- les travaux du gymnase Gounod sont terminés,

- réaménagement des horaires d'éducation physique dans les écoles élémentaires par suite du départ d'un professeur,

- réinscription obligatoire en Mairie des élèves devant entrer en cours préparatoire,

- réunion le 22 juin pour statuer sur les inscriptions dans les classes pré-élémentaires,

- kermesse de fin d'année des centres de loisirs le 16 juin prochain, organisée par la Caisse des Ecoles,

- ouverture probable fin septembre des classes de mer à SAINT-BREVIN, puis éventuellement classification de ce centre en centre permanent.

Docteur ARNAUD

— signale que **les affectations à l'H.L.M. Montretout 38-40, bd de la République sont terminées** et que la politique d'échange menée avec la mise en service de cet immeuble a permis de donner satisfaction à 33 demandeurs supplémentaires ;

— rappelle le **problème de l'hospitalisation à domicile**. Une enquête est en cours auprès des malades qui pourraient en bénéficier, de l'administration hospitalière, et des médecins de la Ville ;

— fait part de la visite de l'assistante sociale en chef départementale qui l'informe de son désir de voir SAINT-CLOUD s'intégrer dans un nouveau **découpage social dit « de sectorisation »**. Question à l'étude ;

— informe que la sortie des Personnes Agées à OFFOY (Somme), offerte par le B.A.S., aura lieu le 28 juin.

Monsieur LE LUHANDRE

— demande que les Maires-Adjointes et Chefs de service donnent avant le 15 juillet, les dépenses prévisionnelles à faire figurer au Budget Supplémentaire, celui-ci devant être voté lors du Conseil Municipal de fin septembre

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE
dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil
Municipal (loi du 31 décembre 1970)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Vente en régularisation, par la Ville de SAINT-CLOUD, à la Société R.V.A. : 20, rue du Moulin-Fidèle, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON, de deux véhicules automobiles.

— Signature d'un marché négocié avec la SARL « Papeterie Gaspard » dont le siège social est à VALENCIENNES (59), Chemin des Postes, pour la fourniture de papeterie, d'articles et de matériel divers de bureau, pour les bâtiments communaux. Année 1976.

— Vente à la S.A.R.L. TRILA, 196, bd de la République à SAINT-CLOUD, d'un camion-benne.

— Bail de location, au profit de l'Etat, d'une propriété communale sise à SAINT-CLOUD : 10, av. Romand, occupée par le Bureau de Poste des Co-teaux.

— Bail de location, au profit de l'Etat, d'un immeuble communal sis 10, place de l'Eglise à SAINT-CLOUD, occupé par le Commissariat de Police de SAINT-CLOUD.

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, par 26 voix et 1 abstention, celle de M. LEYMARIE, 1) adopte la **modification du Plan d'Aménagement de Zone, concernant la Z.A.C. de Rénovation Urbaine du secteur Centre-Ville de ST-CLOUD**, modification visant essentiellement :

- à une réduction de hauteur des immeubles situés de part et d'autre du square Gounod dans une nouvelle organisation des volumes bâtis,
- à donner, du point de vue architectural, un caractère propre à cet ensemble.

DEMANDE à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine :

- de prendre en considération le nouveau P.A.Z. ainsi modifié,
- de le soumettre à enquête publique en vue de son approbation.

A L'UNANIMITE

Après avis favorable de la Commission des Finances et du Plan

DEFINIT le **périmètre de restauration de la Z.A.C. de rénovation urbaine du Centre-Ville.**

DEMANDE à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine de prescrire l'enquête préalable en vue de la détermination de ce périmètre.

DEMANDE à Monsieur le Ministre de l'Equipe-ment de prendre l'arrêté correspondant.

DECIDE de procéder à une **opération de restauration immobilière « programmée » dans la Z.A.C. de Rénovation Urbaine du Centre-Ville.**

DEMANDE l'agrément de l'A.N.A.H. pour l'opération de restauration immobilière « programmée ».

SOLLICITE l'attribution des subventions majorées pour opérations « programmées » et les aides diverses en faveur des occupants.

PAR 26 VOIX ET 1 ABSTENTION, celle de M. BASSINET,

2) CONFIRME les termes de la délibération du 22 avril 1976 relative à la **création et à la réalisation d'une Zone d'Aménagement Concerté « Centre Commercial Foch-Républicain » à Saint-Cloud.**

APPROUVE les modifications apportées à la Convention et au règlement de P.A.Z.

AUTORISE le Maire à signer la Convention de Z.A.C. du Centre Commercial Foch-Républicain.

DEMANDE au Maire de transmettre le dossier de création et de réalisation de Z.A.C. en vue de son approbation.

A L'UNANIMITE

3) DECIDE du **nouveau tarif des droits de place**

demandés aux forains lors de la fête de septembre afin d'équilibrer recettes et dépenses occasionnées par l'organisation de cette fête.

4) DECIDE le **montant des primes de technicité allouées aux fonctionnaires des services techniques communaux**, au titre de l'année 1975.

DECIDE de la **rémunération à appliquer au personnel de service de Saint-Brévin**, rémunération calquée sur celle accordée au personnel de TAMIE.

DECIDE l'**indemnité supplémentaire à accorder aux surveillants de baignade de Saint-Brévin**, dont la rémunération est celle du personnel d'encadrement des colonies de vacances.

ADOpte le nouveau barème pour le calcul des **indemnités représentatives de logement des enseignants** ne bénéficiant pas du logement en nature, tel qu'il a été fixé par le Conseil Départemental de l'Enseignement primaire dans sa séance du 6 mai 1976.

DECIDE, par extension de la mesure précédente, de la revalorisation de l'**indemnité représentative de logement aux enseignants non titulaires d'un poste**, étant entendu que cette allocation ne sera versée qu'autant que le suppléant aura effectué une période de remplacement d'un trimestre scolaire.

DECIDE pour les **indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires** susceptibles d'être accordées à certains fonctionnaires communaux, d'appliquer intégralement les dispositions de l'arrêté de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 20 avril 1976 en fixant le montant et les modalités d'application.

5) DECIDE de l'**affectation aux groupes scolaires de la ville des fonds provenant du Fonds Scolaire Départemental** des établissements d'enseignement public.

SOLLICITE du Conseil Général des Hauts-de-Seine l'acceptation du programme d'utilisation ainsi défini.

Monsieur le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

MERCREDI 14 JUILLET à 20 HEURES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 15.

Le Maire,

J.-P. FOURCADE

SÉANCE DU 14 JUILLET 1976

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil absents ont donné leurs pouvoirs : M. BASSINET à M. le MAIRE, Mme BRUNAU à M. ARNAUD, M. LE LUHANDRE à M. LOUGOVOY, M. TOTY à M. MARCORELLES, M. GAUDICHON à M. CUNY, M. CHARTIER à M. VOIZARD, M. FRIES à M. VINSON, M. TORMOS à M. MELLINET, Mme BARTHELEMY à

Mme MOREAU, M. VALLEE à M. GUAY, M. CHARLIER à Mme OHRESSER, Mlle MESSENGER à M. HAINQUE.

M. HAINQUE a été désigné comme Secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 4 juin 1976 adopté à l'unanimité, compte tenu de deux modifications de détail.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

— donne des précisions sur l'alimentation en eau de Saint-Cloud et sur les mesures prises concernant les restrictions de consommation,

— rappelle les élections au Conseil de la Région d'Ile-de-France et donne la composition des Commissions. Lui-même fera partie de la Commission des Espaces Verts,

— signale que le Préfet des Hauts-de-Seine vient de l'informer qu'une allocation complémentaire de 870 000 F était allouée à la Commune au titre du V.R.T.S., elle sera portée en recettes au budget supplémentaire.

M. CUNY

— donne des indications techniques complémentaires sur l'alimentation en eau de Saint-Cloud,

— informe que le Préfet des Hauts-de-Seine vient de prendre un arrêté approuvant le dossier de réalisation de la Z.A.C. Centre de Saint-Cloud et confirme que les travaux commenceront en septembre,

— signale que le Préfet des Hauts-de-Seine nous a également notifié, par lettre du 12 juillet, sa décision de rétablir les baux 3, 6, 9 pour les commerces à restaurer du Centre-Ville.

M. LOUGOVOY

— rend compte de la réunion du 22 juin relative aux inscriptions dans les maternelles. Il est envisagé l'ouverture d'une classe à l'école des Coteaux, les écoles du Centre et de Montretout ne pouvant plus recevoir tous les enfants nés en 1973. La décision ne pourra être prise qu'à la rentrée,

— informe qu'une réunion de la Caisse des Ecoles s'est tenue le 24 juin au cours de laquelle il a été décidé

- d'ouvrir une garderie à journée complète à Montretout et aux Coteaux,
- de créer une section d'escrime, dans le cadre

des activités sportives du mercredi, en relation avec l'U.A.S.,

• qu'à la rentrée aurait lieu sur le thème de « La Caisse des Ecoles », soit une Commission Extra-Municipale, soit une prochaine Assemblée Générale,

— fait part de la réunion préparatoire au départ en colonies de vacances de Tamié et Saint-Brévin qui s'est déroulée à la grande satisfaction des parents concernés,

— précise qu'une école d'initiation à la voile fonctionne à Saint-Brévin et que 46 enfants y ont été admis, les autres n'ayant pas été reconnus aptes,

— rappelle que 2 classes de l'école du Val d'Or iront en « classe de mer » à la rentrée et qu'un stage de perfectionnement à la voile, pour les adhérents du Club Nautique de Saint-Cloud, avec effectif restreint (15 élèves) est envisagé,

— fait part du départ de M. AMICHAUD, Responsable de la section de football de l'U.A.S., et de M. CRIELS, Directeur de l'Ensemble Sportif des Tourneroches, et les remercie de leur dévouement et du travail qu'ils ont fourni pour mener les tâches à bien. Le Maire et les membres du Conseil Municipal s'associent à ces félicitations.

Docteur ARNAUD

— rappelle que le nouvel H.L.M. Montretout, boulevard de la République est complètement occupé et donne satisfaction aux locataires,

— fait part de quelques difficultés rencontrées par l'A.R.E.P.A. pour le financement du Foyer-Logements pour Personnes Agées « Les Heures Claires » la subvention accordée étant moins importante que prévue,

— informe de quelques difficultés rencontrées auprès de parents n'admettant pas le règlement intérieur de la crèche, accepté par eux au moment de l'inscription des enfants.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Bail de location, au profit de l'Etat, d'une propriété communale sise à Saint-Cloud, 10, avenue Romand, occupée par le bureau de poste des Coteaux.

— Bail de location, au profit de l'Etat, d'un immeuble communal, sis 10, place de l'Eglise à

Saint-Cloud, occupé par le Commissariat de police de Saint-Cloud.

— Bail de location, au profit de l'Etat, d'un local situé dans l'immeuble communal, sis 36, avenue Foch à Saint-Cloud, occupé par l'Administration des Postes et Télécommunications.

— Signature en régularisation, à compter du 1^{er} avril 1976, d'un contrat de fourniture de gaz des-

tiné à l'alimentation de la chaufferie du gymnase COSEC, 6, rue Gounod à Saint-Cloud.

— Signature en régularisation d'un bail de location, au profit de l'Etat, des locaux communaux situés dans l'ensemble immobilier dit « Les Bureaux de la Colline » à Saint-Cloud, occupés par les services de la Trésorerie Principale de Saint-Cloud.

— Signature d'un contrat d'engagement d'un orchestre de variétés dirigé par M. AIMABLE, domicilié : 50, avenue de Séquigny, 91360 Villemoison-sur-Orge, représenté par M. Georges LEROUX agence artistique « Les Templiers », 18, rue de Bures, « La Commanderie des Templiers », 78310

Elancourt.

— Signature en régularisation d'un contrat avec la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire, 39 bis, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris, pour le contrôle des plats cuisinés préparés à l'avance dans les écoles du Centre et des Coteaux à Saint-Cloud.

— Signature en régularisation, d'une convention avec le Club Nautique de la Côte de Jade : escale du Pointeau, 44250 Saint-Brévin-l'Océan, les modalités d'enseignement, garanties de technique et de sécurité pour l'initiation à la voile et du milieu marin des enfants séjournant au Centre Marin de la Ville de Saint-Cloud à Saint-Brévin-les-Pins.

DELIBERATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité
Après avis favorable de la Commission des Finances et du Plan.

1° a) ACCORDE sa garantie complémentaire à la Sté d'H.L.M. « Le Logement Français » pour un emprunt de 200 000 F à contracter pour la construction de logements P.L.R. dans le cadre de la Z.A.C. Centre-Ville.

AUTORISE le Maire à intervenir au contrat de prêt passé entre la Caisse de prêts et la Sté d'H.L.M. Le Logement Français et à signer la Convention correspondante avec ladite Société.

b) DECIDE d'accorder sa garantie au Club Nautique de Saint-Cloud pour un emprunt de 51 170 F à contracter pour le financement de travaux d'aménagement de son siège.

AUTORISE le Maire à intervenir au nom de la Commune au contrat d'emprunt à souscrire par l'Association « Club Nautique de Saint-Cloud » auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales.

2° a) APPROUVE l'opération de remise en état des classes préfabriquées du bâtiment 400 (chauffage central, étanchéité) au C.E.S. VERHAEREN, se montant à 75 853 F.

SOLLICITE de M. le Préfet des Hauts-de-Seine l'attribution de la subvention de 45 512 F représentant la participation financière de l'Etat.

b) AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 1 pour des travaux de peinture-vitrierie à la colonie de vacances de Saint-Brévin pour un montant de 38 774,71 F au marché passé avec l'entreprise TURBEL-HARDOUIN le 25 septembre 1975.

3° a) DECIDE l'ouverture de quatorze classes transplantées au centre alpin de Tamié (Savoie) et au centre marin de Saint-Brévin (Loire-Atlantique) au cours de l'année scolaire 1976-1977.

b) ACCEPTE les tarifs de remboursement pour fournitures scolaires fixés par la Ville de Paris, pour les élèves non parisiens fréquentant des établissements de la Capitale.

DECIDE d'appliquer, à partir de l'année scolaire 1976-1977, les mêmes taux pour les élèves non clodoaldiens fréquentant des établissements de Saint-Cloud.

4° DECIDE d'adopter les dispositions de la circulaire de la fonction publique n° 1236 du 6 avril 1976 concernant l'allocation pour garde d'enfants, à compter du 1^{er} janvier 1976.

5° AUTORISE le Maire à signer un avenant n° 2 à la Convention avec la Sté LOCAPARK, à effet du 1^{er} juillet 1976, ne visant que des modifications de forme, du fait de la mise en place d'horodatrices.

6° DECIDE de fixer à 1 000 F la redevance annuelle pour l'occupation du sous-sol de voies publiques, pour chacun des trois passages souterrains construits par la Sté DASSAULT et BREGUET AVIATION, 78, quai Carnot.

M. le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

JEUDI 9 SEPTEMBRE A 21 HEURES

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Le Maire
J.-P. FOURCADE

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

26-4-76	42, rue Preschez	Construction d'une salle d'eau
30-4-76	64, rue Gounod	Aménagements intérieurs et parking
(A titre précaire)		
21-5-76	27, rue Pasteur et 12, rue Gaston-Rollin	Construction d'un garage
31-5-76	36, avenue Bernard-Palissy	Adjonction d'un balcon au rez-de-chaussée
31-5-76	41, rue du 18-Juin	Aménagement d'un pavillon
24-6-76	31, rue Jacoulet	Construction d'une cuisine
25-6-76	6, rue Joseph-Lambert	Construction d'un garage
1-7-76	14, rue René-Weill	Aménagement des combles
6-7-76	70 et 72, rue de la Porte-Jaune	Construction d'un petit collectif et d'une villa
10-7-76	6, rue Emile-Verhaeren	Aménagements intérieurs - sanitaires
12-7-76	6, rue de Buzenval	Construction d'un petit collectif de 12 logements (Modificatif)
15-7-76	32, rue de Garches	Remise en état d'un local existant (Garage)
15-7-76	23, rue Preschez	Aménagement des combles
26-7-76	9 et 11, rue Gaston-Latouche	Construction de boutiques (ancien cinéma)
2-8-76	63, rue des Tennerolles	Construction d'un pavillon

PARTICIPATION DE LA POPULATION A L'ACTIVITÉ MUNICIPALE

Comité de quartier N° 2

Le Comité de Quartier animé par M. MELLINET, Conseiller Municipal, s'est tenu le jeudi 6 mai au 4, rue des Ecoles, en présence de M. CUNY, Maire-Adjoint. Mme BRUNAU, empêchée, s'était faite excuser.

Une centaine de personnes étaient venues exposer leurs problèmes et recueillir des informations sur les dernières réalisations de leur commune.

Avant d'inviter les participants à poser des questions, M. MELLINET, responsable du Quartier, fit un bref rappel des travaux en cours.

Z.A.C. Fouilleuse

Réalisation d'un immeuble H.L.M. et d'un groupe scolaire.

L'immeuble H.L.M. comprendra 125 logements et 800 m² de surfaces commerciales. Les travaux de terrassement sont commencés.

Le groupe scolaire comprendra 4 maternelles, 5 classes primaires.

La création d'un gymnase est prévue par la suite.

La Z.A.C. comprendra en outre 450 logements non aidés en accession à la propriété, 35 logements locatifs à loyer plafonné, genre I.L.N.

Rénovation du Centre

Un arrêté signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Équipement a approuvé la convention de Z.A.C. entre la ville et la S.A.R.E.R.

Le Préfet des Hauts-de-Seine a arrêté la liste définitive des immeubles de la Z.A.C. à démolir, à restaurer et à conserver en l'état.

Il a accordé le permis de construire de l'H.L.M. de la phase O. Il s'agit d'un premier ensemble de bâtiments tiroirs qui serviront au relogement des habitants. Cet ensemble qui abritera 1 commissariat de sécurité publique sera construit dans l'angle de la rue Dailly, sur une partie de l'ancienne propriété Monestier.

Les appels d'offres pour la construction ont été lancés ; les travaux commenceront au cours de l'été 76.

Reste à approuver le P.A.Z. (Plan d'Aménagement de Zone). Le Secrétariat d'Etat à la Culture a émis quelques réserves quant à l'aménagement de l'îlot, rue du Dr Desfossez, rue Dailly, rue Vauguyon, place Charles-de-Gaulle, place de l'Église, rue de l'Église, autour du Square Gounod. Une nouvelle étude est en cours.

Z.A.C. - H.L.M. - Marché de Montretout

55 logements en cours d'affectation seront occupés prochainement.

Au rez-de-chaussée de cet immeuble, le marché occupera une surface de 1 700 m².

Nouvelle Ecole de Musique

Elle sera aménagée dans l'ancienne propriété CERS, au n° 4 de la rue du Mont-Valérien ; l'ouverture est prévue en septembre.

Gymnase COSEC Gounod

Le complexe sportif terminé est utilisé par les élèves du C.E.S. ; les Associations sportives pourront en disposer à la rentrée.

Cimetière

Afin de pallier aux problèmes causés par son extension, une étude a été faite sur un projet de nécropole souterraine ; la possibilité d'une telle expérience a été soumise aux autorités préfectorales du District et du Département.

Gare de Montretout

L'électrification par caténares de la voie sera terminée en septembre.

Les nombreuses suggestions des habitants porteront sur la voirie, l'éclairage et la circulation.

— La réfection des trottoirs de la rue de l'Église et de la rue Jeanne a été demandée.

— L'aménagement du quai Carnot est terminé. La Mairie et l'Équipement étudient les possibilités de plantations d'arbres à l'emplacement des bus.

— L'aménagement du bd de la République est en cours d'achèvement.

— Prolongement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny : ajournement du projet compte tenu du coût important de l'expropriation de la propriété WORMSER ; les crédits seront reportés sur le projet de salle polyvalente de la rue du Mont-Valérien.

— Demande de goudronnage et de remise en état de l'allée des Lilas.

— Un éclairage est demandé au passage piétons de la rue Lauer.

— Eclairage défectueux du souterrain qui relie la gare à l'hôpital.

— Gêne causée par le stationnement à l'angle des rues de Nogent et d'Orléans : difficulté de tourner pour les véhicules de gros gabarit et manque de visibilité.

— La vitesse excessive des automobilistes dans l'avenue Chevillon mériterait que l'on procède à des contrôles.

— Le retard dans la distribution du courrier, depuis le déplacement de la poste centrale a été signalé.

— La nécessité d'un marché dans le bas de Saint-Cloud a été évoquée.

— Le problème du feu clignotant le soir, à l'angle de la rue du Dr-Desfossez et de la rue Dailly a été soulevé : défi de pouvoir traverser et gêne pour tourner à gauche.

M. CUNY rendit compte ensuite de l'effort fait à Saint-Cloud en matière de transports.

Réseau S.N.C.F.

Travaux de réfection des voies et modernisation des bâtiments.

L'électrification par caténares augmentera la fréquence et la rapidité des trains et permettra la mise en service d'un matériel neuf plus confortable et plus silencieux pour les riverains.

Pour la voie ferrée du bas : report du terminus de la ligne Issy-Plaine, Puteaux à la Défense vers les années 1980 ; la liaison sur Paris sera ainsi rendue plus commode.

Autobus

Augmentation de la fréquentation des lignes C.G.E.A. depuis que l'exploitation a été confiée à la R.A.T.P.

Le minibus de la Verboise pénètre dans Saint-Cloud. Son tarif est maintenant celui de la R.A.T.P. et l'utilisation de la carte orange est possible.

Busphone

Pas d'insatisfaction dans l'ensemble mais superposition aux heures de pointe entre les demandes individuelles et collectives ; le système mériterait une modification aux heures de pointe afin d'avoir un meilleur fonctionnement et un meilleur coefficient de remplissage.

La non mise en service du système le samedi matin est regrettée par les habitants. La poursuite de l'opération au-delà de la période expérimentale sera fonction des résultats d'exploitation.

Méto

Prolongement de la ligne n° 10 vers les années 1980 ; elle arrivera à proximité du pont de Saint-Cloud, au carrefour Rhin et Danube de Boulogne.

En réponse à une question posée sur les réalisations du Conseil Municipal en matière de logements et de crèches, M. CUNY a rappelé l'effort accompli en ce domaine.

Z.A.C. H.L.M. Montretout

L'immeuble compte 59 logements dont 55 réservés à la Ville de Saint-Cloud seront attribués incessamment.

Z.A.C. Fouilleuse

Sur le terrain des Pompes Guinard, 125 logements H.L.M. pour la rentrée 77 et 55 logements à loyer plafonné.

H.L.M. de la phase O

51 logements H.L.M. et 47 logements P.L.R.

Pour les personnes âgées

— Agrandissement en cours de la Maison de Retraite Lelégard (80 chambres).

— Foyer-logement les « Heures Claires » : 78 logements ont été attribués.

Construction d'un immeuble

Pour le personnel hospitalier (30 chambres), rue Laval.

Il a précisé par ailleurs que toutes les demandes de logements étaient enregistrées, les cas les plus cruciaux étant résolus au fur et à mesure des disponibilités.

Le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des affaires sociales, tente de donner satisfaction dans la mesure du possible, par le jeu des échanges.

Crèches

Actuellement fonctionnent la crèche municipale « La Farandole » et la crèche à domicile. Une crèche est prévue dans la rénovation du Centre.

Fonctionnent également une halte garderie avenue des Villes Jumelées et celle privée de la Bérengère subventionnée par la Commune. Une autre est prévue dans la Z.A.C. Guinard.

Comité de quartier N° 6

Le Comité de Quartier animé par M. VOIZARD, Conseiller Municipal, s'est tenu le jeudi 13 mai au C.E.T. Santos Dumont, en présence de M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme et de MM. GUAY et CHARTIER, Conseillers Municipaux.

Commerce et stationnement ont été les thèmes principaux de cette réunion. Avant d'aborder ces problèmes, M. VOIZARD a donné quelques informations générales sur les dernières réalisations et travaux en cours.

Il a annoncé que :

— le doublement du tunnel de l'autoroute est en voie d'achèvement ;

— divers travaux de voirie seront prochainement effectués : réfection des trottoirs du C.E.T. et de la rue Lelégard ;

— rue Laval : la construction de la Maison du Parc, annexe de Lelégard, est en voie d'avancement. Un autre bâtiment sera destiné aux services de gérontologie et un troisième au relogement du personnel hospitalier ;

— l'inauguration de l'H.L.M. Montretout se fera en juin, le réaménagement du marché au rez-de-chaussée de cet immeuble devant avoir lieu aux environs du 15 septembre.

Les participants firent de nombreuses suggestions sur les problèmes de circulation et stationnement qui se posent dans le quartier :

— au 4, de la rue J.-Lambert, ancienne propriété J. ESTEREL et au 25-27 rue Gounod, nécessité d'élaguer les arbres ;

— un temps de stationnement prolongé est demandé pour les parcmètres, rue Gounod ;

— au bout de la rue de Garches, sur le bd de la République, un passage piétons doit être aménagé car il y a une insécurité pour les écoliers notamment ;

— aménagement de parkings sur le bd de la République : les gens se montrent réticents au stationnement sur les trottoirs, les piétons n'ayant plus aucun droit et les espaces verts étant saccagés.

Depuis la rue des Tennerolles, en descendant le bd de la République, le stationnement sur cette section s'avère dangereux ; une modification s'impose ;

— date non encore prévue pour les travaux d'élargissement de la rue de la Porte-Jaune. Les riverains peuvent mettre la Direction Départementale de l'Équipement en demeure d'acheter habitations et terrains appropriés ;

— place Magenta, l'indication de la rue Pasteur dans le sens Vaucresson-Garches fait défaut ;

— manque de visibilité à l'intersection des rues Maurice-Ravel et du Commandant-Lareinty. Afin de pallier aux nombreux accidents déjà produits, l'installation de parcmètres sur le côté opposé de la rue serait préférable ;

— mauvaise synchronisation des feux à l'intersection des rues E.-Verhaeren, Montequiou et Montretout ;

— le feu de Lelégard est mal placé pour les personnes âgées. Problème difficile à résoudre, certaines règles administratives devant être observées (feux à 50 m des carrefours), lorsqu'une seule voie est protégée ;

— la suppression du passage de l'autobus 160, rue Preschez, est souhaitée. L'éventualité de son passage par le carrefour Magenta pourrait être retenue. L'installation de parcmètres ou la création d'une zone bleue dans cette rue serait appréciée par les commerçants ;

— place Magenta, certains arceaux n'étant pas verrouillés, le stationnement se fait dans les contre-allées et sur les pelouses ;

— les habitants souhaitent que l'accès au Parc par la passerelle soit facilité. Mme BRUNAU est intervenue pour prendre des dispositions de sécurité en ce qui concerne ces travaux ;

— une aire de stationnement est souhaitée près du Carré Saint-Jean, à l'emplacement de l'ancienne bretelle de sortie de l'autoroute ;

— rue de la Porte-Jaune, entre les rues de Garches et Pasteur, les panneaux d'interdiction de stationner étant inexistant, le stationnement sur les trottoirs est cause d'encombrement ;

— des parcmètres sont souhaités rue Gounod jusqu'à la hauteur de la rue du Commandant-Lareinty.

Toutes ces questions ayant été évoquées, M. VOIZARD a fait ensuite un rapide tableau de politique générale du Conseil Municipal en matière de commerce, soulignant que la préoccupation majeure est de neutraliser l'évasion commerciale vers la périphérie.

Après avoir rappelé les projets en cours (centres commerciaux prévus dans la Rénovation du Centre, dans la Z.A.C. Guinard, et à Montretout), il a rassuré certains esprits inquiets en affirmant que coexistence du commerce indépendant et des moyennes surfaces s'avérerait être le principal objectif.

M. CUNY fit, lui aussi, un exposé très clair sur les perspectives du commerce à Saint-Cloud et les nécessités qui s'en dégagent.

— A la question posée sur la non existence des magasins prévus dans « Altitude 2000 », hormis l'installation d'une parfumerie, il a été répondu qu'un projet conjoint du promoteur de cet immeuble et des services fiscaux des Hauts-de-Seine était à l'étude pour installer sur une partie de ces ébauches de boutiques, le service des impôts. Un service supplémentaire serait ainsi rendu à la population.

Le Conseil Municipal, favorable à l'implantation de ces services dans Altitude 2000, facilitera les démarches administratives nécessaires, afin que ce projet puisse aboutir.

— Une discussion animée s'engagea ensuite à propos du manque de commodités commerciales, problème spécifique de ce quartier n° 6. La création de quelques services essentiels répondrait au désir des habitants.

Les petits commerçants présents à cette réunion soulignèrent la non rentabilité des commerces à Saint-Cloud et la difficulté d'installation qui en découle.

Un auditeur souligna, à juste titre, la difficulté d'avoir un échantillonnage varié de commerces avec un COS extrêmement bas.

M. CUNY a rappelé que le Conseil Municipal veut la survie du commerce indépendant à Saint-Cloud, souhait qui n'exclut pas

l'existence de surfaces moyennes, type Monoprix. A ce propos, il a souligné que le Conseil Municipal est favorable à l'implantation du Centre Commercial Montretout, prévu à l'angle de l'avenue Foch et du bd de la République.

Le permis de construire ayant fait l'objet d'un sursis à statuer, le Conseil Municipal après de longues délibérations a décidé par une large majorité de demander au Préfet des Hauts-de-Seine, l'aménagement d'une Z.A.C., afin que la création de ce centre puisse aboutir.

Plans, maquette et projet du dossier de réalisation restent en Mairie à la disposition de la population.

La convention qui définit la structure de ce centre sera signée dès que les améliorations souhaitées, notamment en matière de circulation automobile et de répartition des surfaces commerciales, auront été apportées.

Cette réunion aura montré une fois de plus que la restructuration du commerce à Saint-Cloud demeure un problème foncier.

L'implantation d'un Centre Commercial répond au souhait de la majeure partie des consommateurs de notre Ville.

Afin que le pluralisme des commerces soit respecté, une place doit être aussi faite au petit commerce.

La capacité d'achat de ses concitoyens n'étant pas négligeable, Saint-Cloud a des chances de revaloriser son commerce.

Comité de quartier N° 3

Le jeudi 10 juin, au Centre Social, rue de l'Yser, Messieurs CUNY et LOUGOVOY, Maires-Adjoints, ont assisté au Comité de Quartier n° 3 présidé par Mme OLIVIER, Conseiller Municipal.

Avant d'inviter les participants à poser des questions, Mme OLIVIER a donné quelques informations sur les dernières réalisations de la Commune :

— H.L.M. Montretout : affectation de 59 appartements, le marché devant reprendre sa place en septembre au rez-de-chaussée de cet immeuble ;

— ouverture d'un Centre Marin à Saint-Brévin-l'Océan en Loire-Atlantique qui pourra accueillir 70 enfants soit en colonies de vacances, soit en classes de mer pendant l'année scolaire. Une soixantaine d'enfants inaugureront cette réalisation, le 30 juin ;

— ouverture à la rentrée prochaine de l'école maternelle des Coteaux, située entre l'avenue B.-Palissy et le quai Carnot ; l'achat de la propriété voisine permettra d'avoir une cour de récréation de taille convenable ;

— travaux en voie d'achèvement sur le terrain de la blanchisserie militaire : installation de parkings et aménagement d'un jardin public qui sera clôturé par un grillage afin d'exclure tout affichage sauvage ;

— nombreux travaux de voirie terminés ou qui vont l'être incessamment : retard dans la réfection des trottoirs quai Carnot, les plantations ayant été longues à venir ; réfection prochaine de la rue des Gâte-Ceps, de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de l'avenue de l'Aqueduc ;

— plantations faites quai Carnot et bd Peltier ;

LA POPULATION DE SAINT-CLOUD EN 1975

VILLE DE SAINT-CLOUD	Résultats des recensements			Pourcentages augmentation de 1962 à 1975
	1962	1968	1975	
Nombre d'immeubles	2 814	2 902	3 111	+ 10,55 %
Nombre de résidences principales	8 665	9 267	10 452	+ 20 %
Nombre de résidences secondaires	66	219	490	+ 642 %
Logements vacants	279	701	884	+ 216,84 %
Population légale	26 746	28 560	28 350	+ 5,99 % de 1962 à 1968 - 0,73 % de 1968 à 1975
Population des résidences principales	26 028	27 453	27 611	+ 5,76 %
Nombre moyen de personnes par logement principal	3	2,96	2,6	
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE				
Population légale	1 393 126	1 472 835	1 448 020	
Nombre moyen de personnes par logement principal	2,83	2,75	2,5	

Les résultats du dernier recensement de la population étant définitivement connus, il a semblé intéressant de comparer les résultats des différents recensements des années 1962, 1968, 1975.

Il ressort de ce tableau :

— que la population de Saint-Cloud est relativement stable ; elle accuse même un léger fléchissement par rapport à 1968, mais toutefois, la population stable de Saint-Cloud, celle des résidences principales, a augmenté de 5,76 % depuis 1962 ;

— que du fait de l'augmentation du nombre des réalisations immobilières, le coefficient d'occupation par logement est passé de 3 à 2,6 par logement, ce qui traduit :

- une amélioration des conditions d'habitat,

- mais aussi sans doute un certain vieillissement de la population, les jeunes gens devenus adultes quittant la ville ;

— que les résultats de la ville de Saint-Cloud traduisent les mêmes tendances que ceux de l'ensemble du département.

Comité de quartier N° 3 (suite)

— mail piétonnier prévu av. B.-Palissy ;
— empêcher le stationnement au coin des différentes rues sur le quai Carnot, par la pose d'arceaux ;

— installation de cabines publiques de téléphone, l'utilisation du Busphone devant ainsi se trouver facilitée ;

— ramassage des ordures ménagères par sacs plastiques en juillet, août à titre expérimental, l'organisation générale devant avoir lieu en septembre.

Les suggestions des habitants portèrent essentiellement sur la circulation :

— la mise en sens unique ou l'interdiction de stationner en haut de la rue des Gâte-Ceps serait souhaitable, afin que la remontée soit moins dangereuse ;

— raccourcement difficile de la rue du Dr-Nicoli au boulevard Sénard : un sens unique en direction de la Seine ou un stop au coin de cette rue seraient nécessaires afin de remédier à la mauvaise visibilité ;

— nécessité de remettre en place certains panneaux qui ont disparu : un panneau

« sens interdit » à la sortie de l'avenue de l'Aqueduc, un panneau d'interdiction de stationner, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ;

— dans l'avenue Clodoald qui est à double sens, la circulation est rendue difficile, le stationnement étant autorisé sur les 2 côtés ; la pose d'arceaux sur un côté de l'avenue serait souhaitable ;

— de vives protestations ont été émises contre le stationnement sauvage aux abords des usines Dassault, particulièrement avenue B.-Palissy et bd Sénard où l'application du règlement en matière de contraventions n'est pas toujours respectée ;

— l'encombrement de la rue du 18-Juin lors du passage des éboueurs a été évoqué, les automobilistes étant contraints à effectuer une marche arrière pour sortir de cette rue ;

— ont été demandés : un stop à l'angle de l'avenue des Vignes et avenue Clodoald ; une réétude de la signalisation pour le périmètre avenue Belmontet, avenue des Vignes et avenue Clodoald.

En dernier lieu, il fut question de problèmes divers :

— du nettoyage des rives de la Seine ;
— de l'élagage des arbres réclamé avenue de la Pommeraie, avenue de Longchamp et rue de l'Yser ;

— du ravalement de certaines façades ;
— de l'éclairage de la passerelle ;
— du mauvais état du grillage qui longe la voie ferrée, bd Sénard ;

— de la vétusté de 2 habitations (rue de la Verrerie et sous la passerelle) qui nécessiteraient l'intervention du service d'hygiène ;

— de la nécessité de procéder à une vérification ou un réglage des chaudières dans certains immeubles du quartier à cause de l'émanation de fortes odeurs de mazout ;

— de l'inexistence de bouches d'incendie rue de l'Yser où le nettoyage des trottoirs et des caniveaux fait défaut ;

— de la nécessité de faire disparaître les pavés du bas de la rue du Val-d'Or.

SAINT-CLOUD RÉNOVATION

**Approbation
définitive
de
l'ensemble
du
« Dossier
de réalisation
de Z. A. C.
Centre-Ville »**

Le 12 juillet 1976, le Préfet des Hauts-de-Seine a signé un arrêté

- approuvant le programme, l'échéancier, les modalités de financement des équipements publics de la Z.A.C. ;
- arrêtant le bilan financier prévisionnel de l'ensemble de l'opération ;
- prenant en considération le Plan d'Aménagement de la Zone de Rénovation Urbaine Centre.

Déjà les Ministres de l'Intérieur et de l'Équipement par arrêté conjoint, publié au Journal Officiel du 10 juin 1976, avaient approuvé la Convention définissant les droits et obligations respectifs de la ville et la S.A.R.E.R. et les conditions dans lesquelles serait poursuivie l'opération de rénovation urbaine (voir B.M. n° 142, page 18).

Ainsi se trouve approuvé l'ensemble du dossier de réalisation de Z.A.C. La phase opérationnelle commencera en septembre par :

- la construction de l'immeuble H.L.M. et P.L.R., 29, rue Dailly ;
- la restauration de l'immeuble GUERVILLE, rue du Dr-Desfossez.

Restauration

La réalisation de l'opération de réhabilitation du Centre-Ville a été échelonnée en un certain nombre de phases entre 1977 et 1983.

Si pour la rénovation, en raison des importants travaux d'infrastructure à réaliser, ce calendrier ne peut guère subir de modification, il n'en est pas de même pour la restauration.

Bien sûr la définition des travaux à exécuter, la constitution des dossiers, la réalisation par les entreprises nécessitent un échelonnement dans le temps ; d'où cette définition des phases. Mais le propriétaire d'un immeuble à restaurer dans une phase quelconque peut, s'il le désire, accélérer le processus, et la restauration de son immeuble trouver place dans la phase de réalisation en cours.

Consultez la S.A.R.E.R. et le Logement Français qui s'efforceront de vous donner satisfaction.

Arrêté d'approbation

Le Préfet des Hauts-de-Seine,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123-6, L 123-7, L 311-1, L 312-1 à L 312-13, L 313-4 à L 313-15 et R 311-10 à R 311-20,

Vu la loi 75-1328 du 31 décembre 1975 portant réforme de la politique foncière et les textes subséquents,

Vu l'arrêté de M. le Ministre de l'Équipement du 15 octobre 1974 portant création de la zone d'aménagement concerté de rénovation urbaine du centre-ville de Saint-Cloud,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de Saint-Cloud publié par arrêté préfectoral du 7 septembre 1973, modifié par arrêté du 13 août 1975, et approuvé par arrêté du 11 mars 1976,

Vu l'arrêté de M. le Secrétaire d'État à la Culture du 25 mars 1976 portant inscription sur l'inventaire des sites pittoresques de l'ensemble urbain formé par les quartiers anciens de Saint-Cloud,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 février 1976 portant déclaration d'utilité publique l'opération,

Vu les délibérations du Conseil Municipal de Saint-Cloud du 24 avril 1975 et du 4 juin 1976, approuvant le dossier de réalisation,

Vu l'arrêté de M. le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de M. le Ministre de l'Équipement du 17 mai 1976 portant approbation de la convention d'aménagement de la zone d'aménagement concerté du centre-ville de Saint-Cloud,

Vu l'avis du 12 septembre 1975 de M. le Trésorier Payeur Général de la Région Parisienne,

Vu la lettre SRE/DUOL/AU1 du 17 décembre 1975 de M. le Préfet de la Région Parisienne relative au dossier de réalisation,

Vu l'avis du 16 juin 1976 de M. le Secrétaire d'État à la Culture,

Vu le rapport du 9 juillet 1976 de M. le Directeur Départemental de l'Équipement,

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général,

ARRETE :

Article premier. — Le programme, l'échéancier de réalisation des équipements publics de

la zone d'aménagement concerté du centre-ville de Saint-Cloud sont approuvés, les modalités de financement des équipements publics sont définies, le bilan financier prévisionnel de la zone est arrêté, conformément aux documents joints en annexe au présent arrêté.

Article 2. — Le Plan d'Aménagement de Zone joint en annexe au présent arrêté est pris en considération.

Article 3. — Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département. Il fera l'objet d'une insertion dans au moins deux journaux mis en vente dans le département. Une copie de l'arrêté et des pièces jointes en annexe, sera déposée à la mairie de Saint-Cloud où ce dépôt sera signalé par affichage.

Article 4. — M. le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine, M. le Directeur Départemental de l'Équipement et toutes autorités administratives compétentes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 12 juillet 1976
Le Préfet des Hauts-de-Seine,
Claude CHARBONNIAUD

Modification du Plan d'Aménagement de Zone

Le dernier Bulletin vous informait que le Secrétariat d'Etat à la Culture avait émis quelques réserves quant à l'aménagement de l'îlot compris entre les rues de l'Eglise, du Dr-Desfossez, Dailly, Vauguyon et les places Charles-de-Gaulle et de l'Eglise, autour du square Gounod.

Il estimait en effet que l'îlot du square Gounod devait être traité comme une unité possédant ses caractères propres et l'implantation des immeubles ordonnée de telle sorte que les bâtiments s'y intègrent harmonieusement et soient perçus comme un ensemble cohérent, assurant une heureuse transition entre les deux secteurs de rénovation et de restauration.

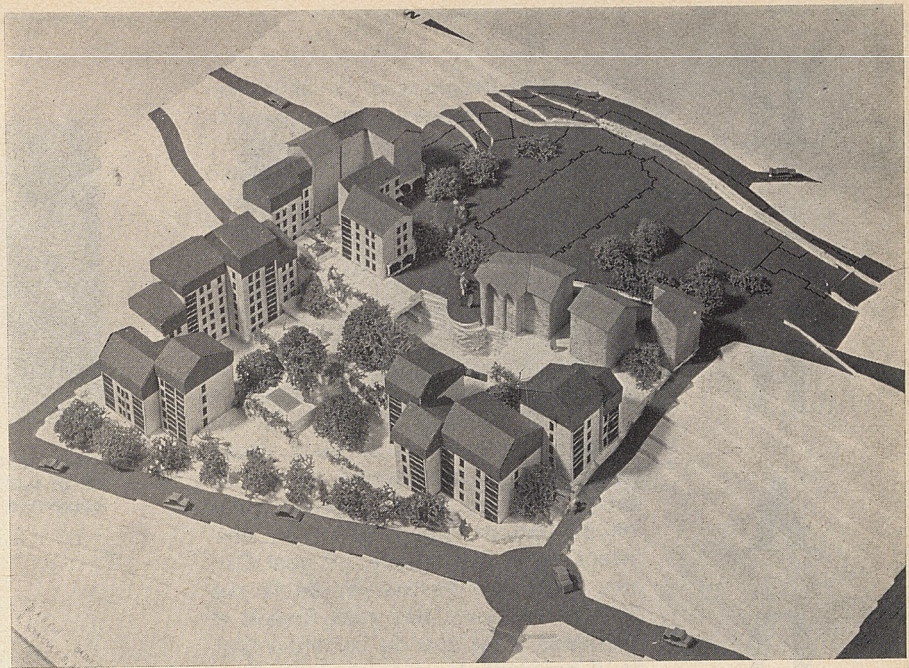
Il n'était pas question de modifier les superficies construites prévues dans la Convention approuvée mais les architectes, MM. NOVARINA et LE GARLANTEZEC, ont pu trouver nouveau parti qui remplace les deux grands immeubles prévus par deux séries de petits immeubles alignés le long des rues en suivant la pente du terrain et en dégagant la vue sur Paris et Boulogne. Ces immeubles ont une hauteur inférieure à celle du projet initial. L'implantation et la constitution des immeubles en bordure de la place de l'Eglise sont légèrement modifiées et présenteront une composition plus souple que précédemment.

Cette redistribution des volumes bâtis, cette diminution de hauteur des immeubles, amènent à changer l'emprise au sol et par voie de conséquence à modifier la forme et les surfaces des espaces verts.

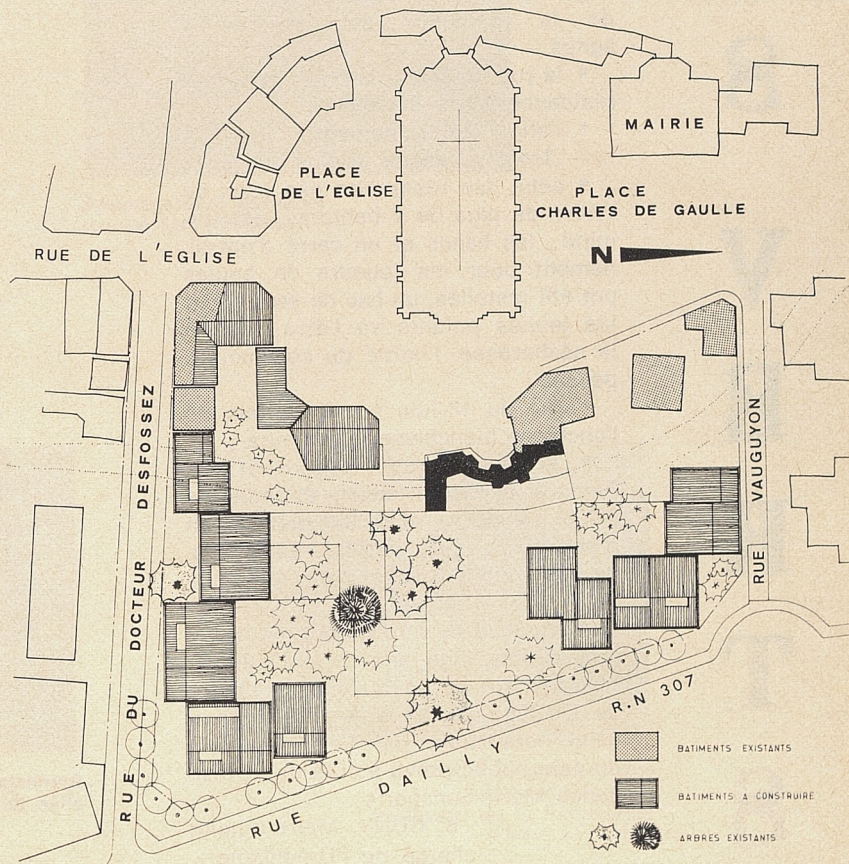
Les architectes pensent ainsi avoir mieux adapté à l'environnement les réalisations immobilières de l'îlot et réalisé un jardin plus architectural et mieux adapté au relief.

Le nouveau projet qui vous est présenté ci-contre a été soumis aux membres du Conseil Municipal le 31 mai, puis à la Commission élargie de Rénovation du Centre le 1^{er} juin : cette modification au Plan d'Aménagement de Zone était finalement adoptée par le Conseil Municipal dans sa séance du 4 juin 1976 et le Secrétaire d'Etat à la Culture donnait son approbation définitive le 16 juin 1976.

B. CUNY
Maire-Adjoint
chargé de l'Urbanisme



Maquette
(Photo Pragma)



Nouveau plan de masse

ESPACES VERTS

Malgré la sécheresse, la réalisation de nouveaux espaces verts a pu continuer pendant l'été.

L'hippodrome préservé, la menace d'un viaduc autoroutier dans le parc de Saint-Cloud écartée, il convenait de penser à la réalisation d'espaces verts de voisinage et à la réalisation de voies piétonnières le long des principales voies de Saint-Cloud.

Après les aménagements des petits jardins de la passerelle, de la rue de l'Avre, de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, de la rue du Mont-Valérien, de la rue Gounod, de la résidence pour personnes âgées, après les plantations d'alignement du boulevard de la République, du quai Carnot, de la rue Pasteur et de la rue du Mont-Valérien, des rues Royale et d'Orléans ainsi que du carrefour Delta, il convient de citer six opérations nouvelles qui sont en cours de terminaison :

— **Les voies piétonnières** tout d'abord avec :

- le bd de la République au voisinage de la nouvelle poste et en face de la résidence pour personnes âgées ;

- la rue du Mont-Valérien devant la résidence Marie-Bonaparte ;

- l'allée d'entraînement.

— **Trois nouveaux jardins** :

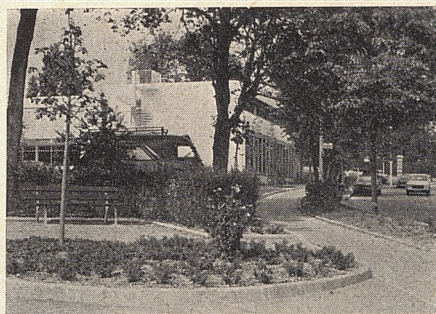
- celui des réservoirs des eaux de l'Avre de plus de 2 hectares, est terminé ; les bancs et un carré d'entraînement pour les joueurs de boules ont été installés, un bac de sable pour les jeunes enfants va l'être. Malgré la sécheresse, l'herbe du sous-bois a poussé ;

- rue du 18-Juin sur le terrain de l'ancienne blanchisserie militaire ;

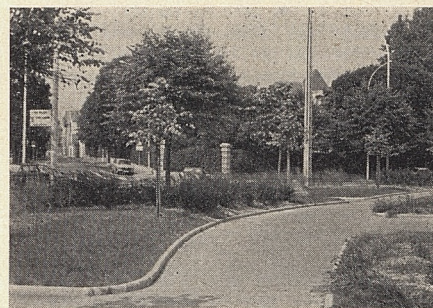
- et bientôt rue Lelégard et rue Sevin-Vincent un terrain de plus de 5 000 m² prévu pour la construction d'une école, sera provisoirement ouvert au public, après avoir été sommairement aménagé.

Il s'agit d'un effort continu entrepris depuis cinq ans avec l'aide du département et un budget de l'ordre de 300 000 F par an. Il devra être poursuivi notamment par l'aménagement du parc public prévu à côté de la résidence Marie-Bonaparte.

B. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme



Aménagement paysager de la nouvelle poste boulevard de la République



Cheminement piétonnier « Résidence 2000 » boulevard de la République

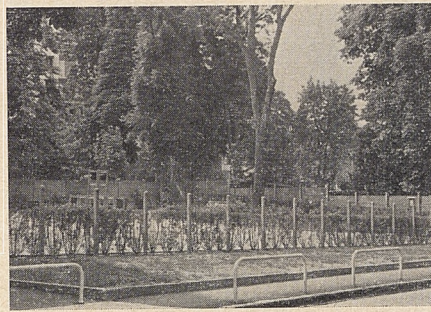


Aménagement piétonnier allée de l'Entraînement

E
S
P
A
C
E
S
V
E
R
T
S



Sous-bois du Parc des
« Eaux de l'Avre »



Aménagement
d'un petit square
rue du Mont-Valérien



Aménagement paysager
rue du Mont-Valérien



Allée du Parc des
« Eaux de l'Avre »



Jardin d'agrément des
« Heures Claires »
boulevard de la République
(Photos J.L. Banes)

TRANSPORTS

BUSPHONE

602 84.84

RAPPELS IMPORTANTS

Appel téléphonique : soyez bref. Il suffit de mentionner le lieu de prise en charge, l'heure demandée, la destination. Toute autre précision est inutile ; elle augmente le délai d'attente des autres usagers.

Transport occasionnel : demande à faire pour la journée seulement, au moins 30 minutes avant la demande de prise en charge.

Le Busphone n'attend pas : au-delà d'une ou deux minutes. Soyez exact au rendez-vous que vous avez fixé.

Circuits préétablis : entre 7 et 9 h et entre 16 h 30 et 19 h, il existe un certain nombre de circuits préétablis. Vous ne pouvez être pris en charge que si vous vous trouvez sur le circuit.

UNE INNOVATION

SCOLAIRES. — Une nouvelle tarification est accordée à tous les enfants et jeunes gens d'âge scolaire sur les circuits préétablis passant devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie. Prix de la course : 1 franc (une pièce de 1 franc).

Renseignez-vous auprès des chauffeurs de bus, dans les écoles et au Centre de coordination Busphone - Tél. 602 80.90.

Attention danger

La S.N.C.F. nous fait savoir qu'elle procédera le 9 septembre 1976 à la mise sous tension des lignes aériennes installées sur le tronçon de Clichy-Levallois à Saint-Cloud, ligne de Paris Saint-Lazare à Versailles RD, pour permettre la circulation de nouvelles rames alimentées par traction caténaire 25 KV.

Des affiches seront apposées dans les gares signalant qu'il y a danger de mort à toucher ces lignes soit directement, soit par l'intermédiaire d'un objet quelconque.

Dans le numéro 140 de décembre 1975, nous vous avons donné le bilan pour l'année 1974 des « accidents corporels de la circulation ». Nous vous donnons pour comparaison le bilan établi sur les mêmes bases pour 1975. Ces résultats sont tirés d'un document de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Comme on peut le voir la situation a évolué d'une façon nettement favorable.

S'ils ont dérangé quelques habitudes locales les travaux d'aménagement des axes à grande circulation, des carrefours, de la signalisation ont eu néanmoins ce résultat positif.

Mais nous voulons croire que c'est principalement le respect de la signalisation et la prudence des conducteurs qui est la véritable cause de cette amélioration que nous souhaitons voir se continuer tout au long de l'année 1976.

Voies	Nombre d'accidents		Victimes						Total des victimes	
			Tués		Blessés graves		Blessés légers			
	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975
Boulevard de la République - av. Général-Leclerc - R.N. 185	46	43		1	6	9	57	49	63	59
Quai Carnot - R.N. 187	32	30	1	1	3	4	47	32	51	37
Rues Dailly, Gounod, Pasteur - R.N. 307	53	42	1	1	10	5	65	41	76	47
Rues du Mont-Valérien et du Calvaire - C.D. 39	6	10				4	7	9	7	13
Rues de la Porte-Jaune et du Camp Canadien - C.D. 180	7	11				3	10	10	10	13
180 A.	9	2			2		8	2	10	2
Autres voies	51	49			8	10	66	45	74	55
Total Saint-Cloud	204	187			29	35	260	188	291	226
Autoroute de Normandie (accidentés évacués sur Saint-Cloud)	75	49	2	1	3	6	111	78	116	85
Total général	279	236	4	4	32	41	371	266	407	311

LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION A SAINT-CLOUD EN 1975

Colonies de Vacances

Cette année, 255 enfants de Saint-Cloud ont pu partir en colonies de vacances.

Mois de juillet

— LA RIBAUDIERE

Colonie maternelle du 1^{er} au 30 juillet
15 enfants de 4 à 6 ans.

— TAMIE

Du 29 juin au 28 juillet
70 enfants de 6 à 12 ans.

— SAINT-BREVIN

Du 30 juin au 28 juillet
60 enfants de 8 à 14 ans.

Mois d'août

— TAMIE

Du 29 juillet au 27 août
64 enfants de 6 à 12 ans.

— SAINT-BREVIN

Du 29 juillet au 27 août
46 enfants de 8 à 14 ans.

Nos animateurs se sont consacrés avec beaucoup d'enthousiasme à leur tâche. Aussi, tous ces jeunes sont revenus avec des mines réjouies, enchantés de leur séjour.

Un grand choix d'activités leur a été proposé : camping, pêche, baignade, travaux manuels, randonnées, chants, danses folkloriques, jeux divers ainsi que joies de la voile pour les plus grands à Saint-Brévin.

Un bien riche programme donc qui n'aura pas laissé subsister le moindre moment d'ennui !

En plus de la détente, du sport, du retour à la nature, cette évasion du cadre familial permet de développer un sens des responsabilités et d'initier nos jeunes à la vie collective.

Nous espérons qu'ils seront nombreux à refaire leurs valises l'an prochain.

Kermesse du Centre de loisirs

Le mercredi 16 juin, l'animation fut grande dans la cour de récréation de l'école élémentaire du Val d'Or.

Les enfants sont venus en grand nombre participer aux jeux, attractions, loterie... et autres divertissements organisés à leur intention.

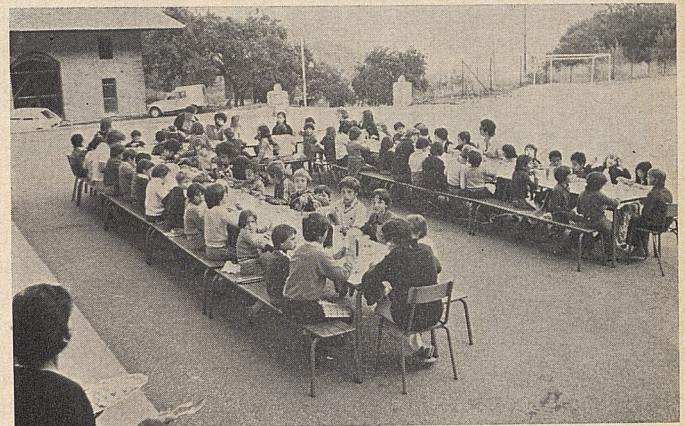
Le goûter a connu un vif succès.

Entrain et gaieté ont régné et chacun a pu se distraire comme bon lui semblait.



Un instant de détente à Tamie

(Photo G. Vasseur)



L'heure du repas à Tamie

(Photo G. Vasseur)



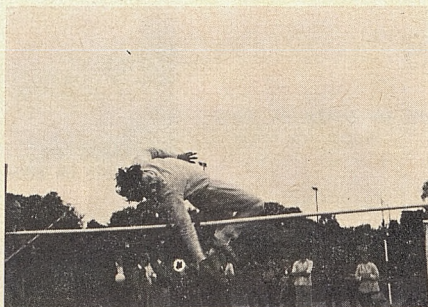
Voile à Saint-Brévin



QUINZAIN



Mme MOREAU, Conseiller Municipal, encourage les enfants au lâcher de ballons



Tournoi d'athlétisme des villes jumelées. Un concurrent au saut en hauteur

Challenge Georges HUET. Un bel exercice à la poutre



Brevet du jeune cyclotouriste dans le parc de Saint-Cloud

La coopération de M. LEYMARIE, en sa double qualité de Conseiller Municipal et de Secrétaire Général de l'U.A.S., celle de M. GUAY autre Membre de la Commission Sportive de la Ville ainsi que celles de Mmes MOREAU, FAUQUENOT et OLIVIER pour les actions intéressant les enfants, ont largement contribué au succès de la quinzaine sportive qui s'est déroulée du 15 au 30 mai.

En tant que Maire-Adjoint chargé des Sports, je voudrais simplement souligner quelques points méritant une attention particulière.

Malgré le week-end de l'ascension que nous avons retenu à la fois pour avoir le concours des scolaires étrangers et apporter une distraction aux jeunes qui n'avaient pas la possibilité de partir, cette quinzaine a connu un bon succès d'affluence malgré quelques désertions inévitables à cette date.

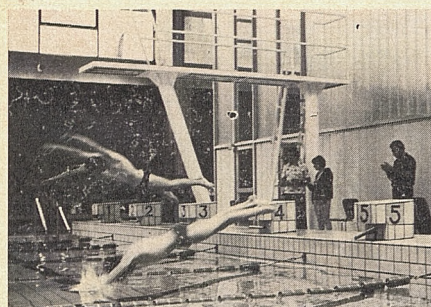
La solidarité des sportifs et particulièrement celle des dirigeants d'associations s'est à nouveau confirmée pour l'action de développement du sport. Les performances de l'équipe sportive féminine de la M.J.C. ont également montré quel rôle actif pouvait jouer cette organisation dans notre domaine.

Les jeunes qui constituent le principal objectif de notre action de propagande et de développement sportif ont été particulièrement assidus et actifs montrant que la joie saine du sport n'était pas un vain mot et que la fraternisation européenne (même après quelques accrochages dans le feu de l'action) se réalisait toujours entre gens de bonne volonté dont les sportifs font partie par définition.

Autant de raisons pour recommencer et faire mieux l'année prochaine !

C. LOUGOVOY

Maire-Adjoint chargé des Sports



Le « start » d'une épreuve de natation



Clôture des journées sportives. Des coupes sont remises aux vainqueurs par M. FOURCADE entouré des élus des Villes Jumelées de MAIDENHEAD, BAD GODESBERG et FRASCATI. A droite M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint chargé des Sports commente les résultats

M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Cloud, remet la coupe à l'un des vainqueurs de l'épreuve de marche



M. FOURCADE et M. LOUGOVOY remettent une récompense à M. MASSON, Président de la section judo qui s'est distingué lors de l'épreuve de marche

SPORTIVE

Régates du Club Nautique de Saint-Cloud



La quinzaine sportive organisée du 15 au 30 mai par la Municipalité et les associations locales, s'est déroulée dans de bonnes conditions par un temps agréable et a connu un joli succès.

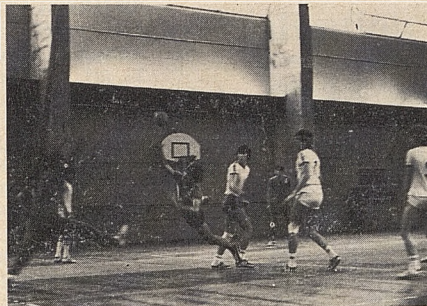
La participation des villes jumelées de Bad Godesberg (Allemagne Fédérale), Frascati (Italie), Maidenhead (Angleterre) a contribué à rehausser le prestige de ces manifestations. Elle a également été profitable sur le plan échanges entre jeunes.

Les délégations étrangères ont mis à profit leur passage dans notre Ville pour visiter Paris et Versailles. Elles sont reparties enchantées de leur séjour après avoir chaleureusement remercié la Municipalité et les associations sportives de l'accueil qui leur a été réservé durant leur séjour à Saint-Cloud.

Les Matches et Tournois ont été disputés dans un bon esprit de compétition.

D'autres manifestations ont animé cette quinzaine sportive. La journée

M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint, et M. PODEUR, Président de l'U.A.S., récompensent le vainqueur d'une épreuve de natation



Les participants au tournoi de hand-ball dans le feu de l'action

de l'enfant du samedi 15 mai organisée par Mmes MOREAU et FAUQUENOT a attiré de nombreux parents et enfants aux jeux et concours ainsi que les danses exécutées par les enfants des écoles, sous la Direction de Mlle NORMAND

Les opérations portes ouvertes au gymnase ainsi qu'au club nautique, les projections de films à la M.J.C., la démonstration du groupe de plongée et le rallye cyclotouristique organisé par Mme ARNAUD, Directrice départementale de la jeunesse et des sports et M. CHARTIER, Conseiller Municipal dans le cadre de la journée nationale de la bicyclette, toutes ces activités ont contribué au succès de ces journées.

Il faut aussi signaler la participation généreuse des Commerçants qui a permis l'impression d'une plaquette programme et l'organisation d'une Tombola très riche en lots.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation.

A. LEYMARIE
Conseiller Municipal



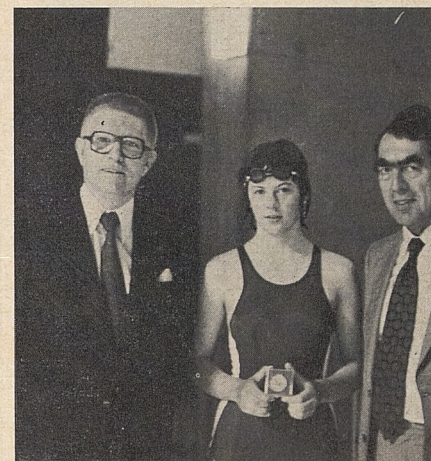
M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint et M. AMICHAUD, Président de la section football de l'U.A.S. remettent la coupe au capitaine de l'équipe italienne de Frascati, vainqueur du tournoi



Tennis : les deux lauréates du Tournoi simple filles



Les jeunes judokas de l'U.A.S. récompensés après leur démonstration



M. FOURCADE remet une médaille au vainqueur d'une épreuve de natation. A gauche, M. Kit ASTON, Maire de la ville jumelée de MAIDENHEAD

Photos Bernard Talopp

SPORTS ET LOISIRS DES JEUNES A SAINT-CLOUD

En complément du sport pratiqué dans les écoles, en classes transplantées (ski à TAMIE et voile à SAINT-BREVIN), les élèves et étudiants de Saint-Cloud ont la possibilité de pratiquer le sport de leur choix au sein des associations de la ville.

Le centre d'initiation sportive de la Caisse des Ecoles, les associations locales et notamment l'U.A.S. Saint-Cloud, offrent une gamme de disciplines sportives propres à satisfaire le désir de nos jeunes.

L'équipement sportif de la ville est suffisamment étoffé pour accueillir le maximum de pratiquants qui veulent se détendre, s'amuser et éventuellement se perfectionner sur le plan physique et moral. L'ouverture récente d'un nouveau gymnase au C.E.S. Gounod apportera un complément non négligeable à l'infrastructure existante et permettra la création de nouvelles disciplines sportives dont une section escrime.

Plus de 1 500 jeunes pratiquent dans ces différentes associations. L'entraînement est assuré par des moniteurs et entraîneurs diplômés. Pour ceux qui souhaitent s'inscrire dès la rentrée scolaire, voici ce qui est proposé pour vos enfants :

I. - CAISSE DES ECOLES - ACTIVITES DU MERCREDI :

- **Hand-ball** : garçons de 9 à 14 ans.
6 équipes ont participé en 1975-1976 au championnat départemental de l'USEP qu'elles ont remporté comme la saison précédente.
- **Tennis** : initiation et perfectionnement pour garçons et filles de 13 à 17 ans.
- **Tennis de table** : initiation et perfectionnement pour garçons et filles de 9 à 15 ans.

II. - U.A.S. SAINT-CLOUD :

- **Football** : garçons à partir de 8 ans.
- **Gymnastique** : mixte à partir de 7 ans.
- **Athlétisme** : mixte à partir de 8 ans.
- **Judo** : mixte à partir de 8 ans.
- **Natation** : mixte tous âges (seule condition, savoir nager 25 m). L'école des nages qui fonctionne au sein de la section, fournit aux jeunes la possibilité de se former puis de se perfectionner aux différentes nages et pour ceux qui souhaitent continuer, d'accéder aux groupes de natation sportive.
- **Hand-ball** : mixte à partir de 14 ans.
Création d'une équipe féminine séniors pour la saison 1976-77.
- **Volley-ball** : mixte à partir de 15 ans.
- **Cyclisme** : garçons à partir de 12 ans.
- **Cyclotourisme** : mixte à partir de 12 ans.

III. - CLUB NAUTIQUE DE SAINT-CLOUD :

Mixte à partir de 14 ans (10 ans avec la présence des parents). Activités de voile et canoë-kayak qui pourront être complétées par des stages de perfectionnement à la voile au Centre Marin de la ville de Saint-Cloud, à Saint-Brévin-l'Océan en Loire-Atlantique.

IV. - CLUB DE PLONGEE SOUS-MARINE DE SAINT-CLOUD :

Mixte à partir de 15 ans.
Pour tous renseignements complémentaires concernant les compétitions, les jours, heures et lieux des séances d'entraînement, s'adresser :
— à la Mairie - Bureau des Sports - Tél. 602 70.40 ;
— auprès des dirigeants des différentes disciplines.

JOURNEE NATIONALE DE LA BICYCLETTE



(Photo B. Talopp)

Organisée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports avec le concours de la section Cyclotourisme de l'U.A.S. St-Cloud, cette manifestation sportive du 30 mai 1976 a connu un vif succès dans le magnifique cadre du Parc de Saint-Cloud avec la participation de 450 hommes et femmes de tous âges.

UNE BONNE ANNEE DE GYMNASTIQUE

Avec environ 250 licenciés et grâce au dévouement de ses entraîneurs, la section de gymnastique de l'U.A.S. Saint-Cloud est toujours une des plus importantes de notre département.

Au cours de la saison 1975-1976, elle a :

1) participé aux épreuves des championnats départementaux et régionaux de 3^e division. L'équipe féminine qui s'est classée première aux épreuves éliminatoires départementales, est devenue championne régionale à Epinay-sur-Sénart en se classant à nouveau première (sur 14 équipes engagées) ;

2) participé à des challenges et à des matches amicaux. Elle a en particulier :

— remporté pour la 4^e année consécutive le challenge NOKOVITCH à Courbevoie ;

— obtenu la seconde place lors du challenge Georges HUET à St-Cloud ;

— participé à un match amical à Bourges, au cours duquel elle a dû s'incliner devant Bourges, malgré la supériorité d'une de nos équipes féminines ;

3) engagé 76 gymnastes au championnat départemental de masse à Surresnes et obtenu le titre de championne départementale dans la catégorie « 24 gymnastes ». Au cours de ce championnat une de nos équipes féminines s'est classée première dans la catégorie « avenir » et une de nos équipes masculines s'est classée seconde dans cette même catégorie.

En outre, nos gymnastes ont participé à des épreuves individuelles départementales et régionales où Véronique LAUDRE et Anne MAILLET se sont distingués.

Ces résultats, très satisfaisants, montrent l'intérêt de nos gymnastes pour le sport qu'ils ont choisi et qui par la discipline qu'il impose et le perfectionnement physique qu'il apporte est bien l'un des meilleurs qui soit.

Grâce à la ville de Saint-Cloud, notre section dispose d'un gymnase parfaitement équipé en matériel moderne. Les cours y reprendront le 13 septembre prochain et les inscriptions seront reçues au gymnase 19, rue de Buzenval, à partir de cette date. Tél. 771 72.18.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Une nouvelle réalisation sociale

Samedi 19 juin a été inauguré l'H.L.M. Montretout, 38-40, boulevard de la République.

M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de notre Ville et Conseiller Général des Hauts-de-Seine, accompagné des Maires-Adjointes et de nombreux Conseillers Municipaux a procédé à la visite des lieux, entouré de nombreuses personnalités parmi lesquelles on relevait la présence de M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne, de M. BAUMEL, Député-Maire de Rueil et Président du Conseil Général, de Mme FOURCADE, de M. DUMET et de représentants de la Direction Départementale de l'Équipement, des Maîtres d'Œuvre ayant participé à la réalisation de cet équipement collectif, de M. JOULIA et des Membres de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale, du Père MERCIER.

Ce programme réalisé à la demande de la Municipalité, dans le cadre de la Z.A.C. Montretout par la Sté d'H.L.M. « La Résidence Urbaine », comporte essentiellement : un immeuble d'habitation abritant 59 appartements, un marché couvert avec possibilité de salle couverte de plein air, un dispensaire, un local culturel, un parking public pour les clients du marché en plus du parking privé réservé aux résidents.

M. F. PETIT, Président Directeur Général de la Résidence Urbaine a remercié M. FOURCADE d'avoir permis la création de cette opération H.L.M. qui s'est faite dans un climat de grande confiance en liaison avec les différents Adjointes compétents, une aide notable ayant été apportée par la Ville sur le plan foncier.

M. LABOURDETTE, Architecte, exprima à son tour ses vifs remerciements à M. FOURCADE pour avoir bien voulu animer cette opération exemplaire à plusieurs titres :

Réalisation intéressante sur le plan social et urbanistique par sa situation au Centre-Ville, sa volonté d'architecture et sa parfaite intégration dans l'environnement.



Suite à ces deux allocutions, M. FOURCADE, après avoir félicité tous ceux qui ont participé quotidiennement aux travaux, a déclaré avoir voulu apporter par cet ouvrage la démonstration d'un travail ouvert et en commun, d'une conception de l'urbanisme adaptée à notre Ville et à notre temps, d'une gestion municipale attachée aux problèmes d'environnement, d'architecture et de qualité de la vie.

Il a exprimé sa satisfaction de voir terminé un équipement collectif supplémentaire qui viendra augmenter le nombre des logements sociaux dans un quartier résidentiel au cœur de la Ville, de favoriser les contacts humains qui doivent avoir leur place privilégiée dans une ville moyenne par l'aménagement d'un marché public ouvert et d'une salle de réunions diverses au rez-de-chaussée de cet immeuble.

Il souhaite que les futurs résidents en retirent tous les avantages et agréments que les réalisateurs ont essayé de leur apporter.

La Fête des Mères



Grande joie et grande animation pour la Fête des Mères, le samedi 29 mai, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

« La Médaille de la Mère et de l'Enfant » de la Ville de Saint-Cloud a été attribuée à 10 mères de familles nombreuses.

Il s'agissait de :

Mme BEN OUIRANE Oumelaaz, Mme BOUCHONNEAU Roselyne, Mme FLEPP Christine, Mme de LANGHE Christiane, Mme

DUPARC Marie-Christine, Mme FROISSART Marguerite, Mme GUERONIK Reine-Marie, Mme GUINARD Colette, Mme MAURICE André, Mme TRICHARD Chantal.

Six d'entre elles, présentes à la cérémonie avec leur famille, ont été particulièrement à l'honneur. Leur médaille leur a été remise par M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire et Conseiller Général des Hauts-de-Seine, entouré de nombreux Adjointes et Conseillers Municipaux.

Les mamans absentes recevront leur médaille à domicile.

Comme le veut maintenant la tradition, pour préparer cette fête, les enfants des écoles avaient participé à un concours de dessin sur le thème : « illustre comment ta maman s'occupe de toi ».

Les lauréats qui s'étaient signalés sous l'œil vigilant de leur maître ont présenté leur dessin au cours de la cérémonie.

M. le Maire après avoir félicité les heureux gagnants, offrit à chacun un livre afin de les récompenser.

Nous avons applaudi :

SLOVERA GARCIA Gabriel (Ecole Saint-Joseph), ROBERT Nicolas (Ecole des Coteaux), TESSIER Patricia (Ecole des Coteaux), BOURDON Corinne (Ecole du Centre), JAILLET Hélène (Ecole du Val d'Or), ROBINAULT Nicolas (Ecole Maternelle Montretout).

Petits et grands se retrouvèrent ensuite autour d'un buffet dans une ambiance de joie et de sympathie et chacun put admirer à loisir les chefs-d'œuvre des jeunes artistes.

FÊTE PATRONALE

LES TRETEAUX DE FRANCE

Centre dramatique national (Directeur : Jean DANET)
Sous le chapiteau des Tréteaux de France, implanté dans le Parc, Rond-Point de la « LANTERNE »

Vendredi 24 et samedi 25 septembre - Création à Saint-Cloud

20 h 30 **LORENZACCIO** Drame d'Alfred de MUSSET

Mise en scène Pierre VIELHESCAZE

Décors et costumes Odile MALLET

Musique Michel JONATZ

Combats Raoul BILLEREY

Eclairages Jean-Pierre MOYE

avec dans les principaux rôles :

Lorenzo de MEDICIS ARCADY

Alexandre de MEDICIS Denis LLORCA

Le Cardinal CIBO Jean DANET

Philippe STROZZI Jean DAVY

Prix des places : 15, 20 et 25 F

Avec demi-tarif pour les personnes du 3^e Age sur toutes les places ; réduction de 5 F sur toutes les séries de places pour les étudiants, comités d'entreprises, chômeurs, etc. ; tarif de groupe (à partir de 10 personnes) : 8, 15, 20 F et place gratuite pour l'accompagnateur

Location des places :

— à partir du lundi 13 septembre à la Bibliothèque Municipale (602 50.08), à la M.J.C. (602 53.91 ou 34.12) et à la mairie (602 70.40), de 10 h à 12 h, de 14 h à 17 h

— au chapiteau des Tréteaux de France, à partir du lundi 20 septembre : sur place l'après-midi de 15 h à 18 h, le soir de chaque représentation à partir de 20 h et par téléphone 027 65.38

Samedi 25 septembre

14 h 30 SPECTACLE DE MARIONNETTES de Yves VEDRENNE
offert par la Municipalité aux enfants des Ecoles

Dimanche 26 septembre

16 h CONCERT gratuit par la Musique du 8^e R.T.

Lundi 27 septembre

21 h Concert de JAZZ avec Claude BOLLING organisé par la Maison des Jeunes et de la Culture et l'Association des Concerts de Saint-Cloud

Prix des places : 25 F

M.J.C. - J.M.F. - jeunes - étudiants et cartes « vermeil » : 15 F

Vente des billets : à la M.J.C., à la Bibliothèque Municipale et à la Mairie

Mardi 28 septembre

15 h OPERETTE « CHANSONS DE PARIS » par le groupe « LES CHANTECLERS »
offerte par le Bureau d'Aide Sociale aux personnes du 3^e Age

Mercredi 29 septembre

19 h Tirage de la LOTERIE NATIONALE, tranche du Bol d'Or, suivi d'un spectacle de variétés avec la Chanteuse VIRGINA VEE (entrée gratuite)

Du samedi 21 août au dimanche 26 septembre 1976

dans le Bas-Parc du Domaine National de Saint-Cloud

Manèges - Tirs - Loteries - Attractions Modernes - Buvettes - Rôtisseries

Après-midi des 8 et 15 septembre : jeux et concours gratuits pour les enfants
organisés par le Comité Local des Forains de la Fête de Saint-Cloud

GRAND'MESSE PATRONALE PAROISSIALE

Concélébrée sur un manège forain par l'Aumônier National des forains et M. le Curé de Saint-Cloud, le
dimanche 26 septembre à 10 h 30

Du 13 au 18 septembre

Caravane-Exposition de la CROIX ROUGE, place Ch.-de-Gaulle
Tous les samedis et dimanches, allée principale de la Fête foraine

Samedis 11 - 18 et dimanches 12 - 19 septembre

En MONTGOLFIERE : sur la grande pelouse, grille de Sèvres, élévation en captif

Samedi 18 septembre

à partir de 7 h, 4^e RALLYE CYCLOTOURISTIQUE, départ et arrivée devant l'Eglise Stella Matutina

Samedi 18 septembre

15 h 30 47^e GRAND PRIX CYCLISTE de Saint-Cloud, challenge « Victor Bernard » offert par M. ANTONAT

11 h 45 3^e Prix Louis DURIS (Seniors, Juniors)

13 h 15 2^e Grand Prix des dirigeants (féminines), challenge Nadine LE GALLO, comptant pour le Championnat du Monde

14 h 45 Prologues Marcel LECOURT des pré-licenciés et non-licenciés (enfants de 10, 11, 12 et 13 ans)

Dimanche 19 septembre

Stand de l'Amicale Philatélique, allée principale de la fête foraine

Samedi 25 septembre

Maison des Jeunes et de la Culture, 14, rue des Ecoles

15 h Tournoi d'ECHECS « Blitz »

17 h 30 Vernissage de l'EXPOSITION Luc PEIRE

Dimanche 26 septembre

Sur la Seine à **10 h**, « LES 6 HEURES DE SAINT-CLOUD ». Régates inter-clubs en 3 manches de 2 heures pour dériveurs de toutes classes (1 ou 2 équipiers)

L'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud organise entre le **mercredi 22 et le lundi 27 septembre**

« UN CONCOURS DE VITRINES »

Renseignements chez les commerçants participants.

La Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud vous invite du **25 au 29 septembre 1976**

BRADERIE - PROMOTION - SOLDES - ARTISANAT

de tout pour tous...

Doublement du Tunnel Autoroutier

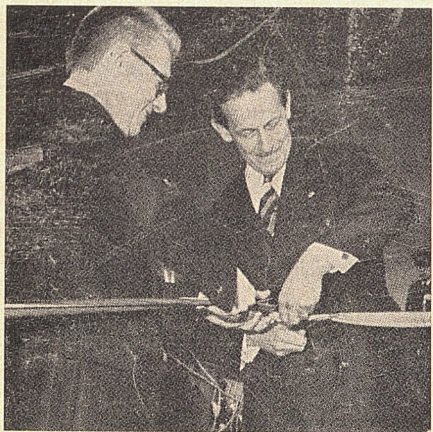


Photo Revue Sécurité Routière

MM. R. GALLEY et J.-P. FOURCADE coupent le ruban symbolique lors de l'inauguration

Le vendredi 28 mai M. le Ministre Robert GALLEY et M. FOURCADE, Maire de notre ville et Conseiller Général des Hauts-de-Seine, ont procédé à l'inauguration du second tunnel de Saint-Cloud.

A cette manifestation, ils étaient entourés de hautes personnalités préfectorales, de représentants des services de l'Équipement et des ingénieurs responsables du nouvel ouvrage.

Après deux ans et demi de travaux, cette réalisation a pu être mise en service dans les délais impartis.

M. Dominique SCHAEFER, Directeur Départemental de l'Équipement, dans un exposé technique, en a donné les principales caractéristiques.

L'ouvrage relie les voies de l'Autoroute A 13 au Pont de Saint-Cloud et au boulevard Périphérique.

Ancien et nouveau tunnels ont été mis en sens unique, le nouveau assurant le trafic dans le sens province-Paris, l'ancien dans le sens inverse. Chacun d'eux offre actuellement trois voies de circulation ; dans l'ancien

tunnel une quatrième voie sera affectée ultérieurement aux véhicules lents tandis que la cinquième servira de bande d'arrêt d'urgence.

La longueur totale de l'ouvrage, 1 567 mètres, compte 910 mètres en souterrain, dont 348 mètres en tunnel et 562 en tranchée couverte.

L'éclairage qui se fait par 2 files latérales d'appareils à tubes fluorescents, s'adapte automatiquement à la luminosité extérieure.

La ventilation est assurée longitudinalement par 24 ventilateurs placés en voûte.

L'ensemble du tunnel est équipé d'un réseau de télévision afin de surveiller le trafic et d'un dispositif de détection automatique d'incidents pour la sécurité.

En ce qui concerne Saint-Cloud :

— l'entrée dans le sens de la province se fait par la place Clemenceau ;

— en venant de la province : avant le tunnel, une sortie donne accès par la RN 185, à Saint-Cloud et à Ville-d'Avray ; après le tunnel, une sortie donne accès à la place Clemenceau.

Réception de la Croix Rouge à l'Hôtel de Ville de Saint-Cloud

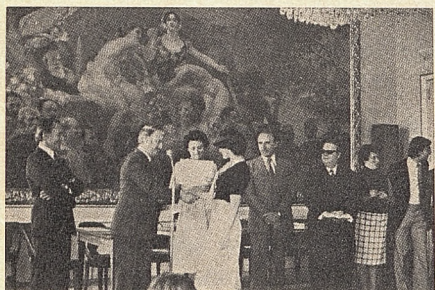


Photo B. Talopp

Le samedi 12 juin a eu lieu la remise de diplômes aux secouristes de la section locale.

Les membres du Conseil Municipal étaient

venus nombreux couronner le succès des trente lauréats qui ont obtenu le brevet national de secourisme.

Nous sommes heureux d'en donner la liste ci-dessous :

Mlles Catherine AUJAC, Constance CLERMONT, Carina COUTON, Béatrice DAMON, Kirsten DYNNESEN, Marie J. ETCHEBERS, M. Pierre FAUQUENOT, Mlles Brigitte GERBOD, Marion JACQUET, Isabelle LELONG, M. Pierre LE MORVAN, Mlle Laurence MESNAGE, Mme Francine MILHAUD, M. James MILHAUD, Mlle Catherine MILHAUD, MM. Antoine MILHAUD, Marc MONTEILS, Yves MOUTET, Philippe OSTERTAG, Mmes Suzanne PORCHER, Mlles Marie-Odile ROLIN, Anne SAVARY, MM. François TEMPLIER, Bertrand THIBAUT, Mlles Isabelle TOCHON, Patricia LEVEQUE, Rosanna SAVINA, Nicole BOU-

RHIS, M. Didier ROUSSEL, Mlle Eliane DORE.

Au nom de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire et Conseiller Général des Hauts-de-Seine empêché, les diplômes ont été remis par M. le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, en présence de Mme FOURCADE, Présidente de la Croix-Rouge de Saint-Cloud.

Après avoir félicité les candidats, M. le Dr ARNAUD les remercia chaleureusement pour leur grand dévouement, leur aide bénévole et l'émulation constante dont ils ont à faire preuve.

Mme FOURCADE prit ensuite la parole pour les encourager à trouver des adeptes autour d'eux afin de grossir les rangs des postes de secours.

A la fin de cette sympathique cérémonie, nos invités furent conviés à un vin d'honneur.

Le 14 Juillet à Saint-Cloud



Photo F. Faivre d'Arcier

La place Charles-de-Gaulle avait revêtu ce jour-là sa tenue de fête : lampions, guirlandes et drapeaux volaient au vent.

Cette année l'orchestre AIMABLE animait cette soirée très réussie. Les airs de danse se succédèrent sans interruption jusqu'à 2 heures du matin dans une ambiance exceptionnelle.

L'assistance était encore plus nombreuse que les années précédentes.

M. le Maire et Mme FOURCADE, ainsi

que de nombreux membres du Conseil Municipal étaient présents.

La nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud avait eu la délicate idée d'offrir à toutes les danseuses une rose à épingle à leur corsage.

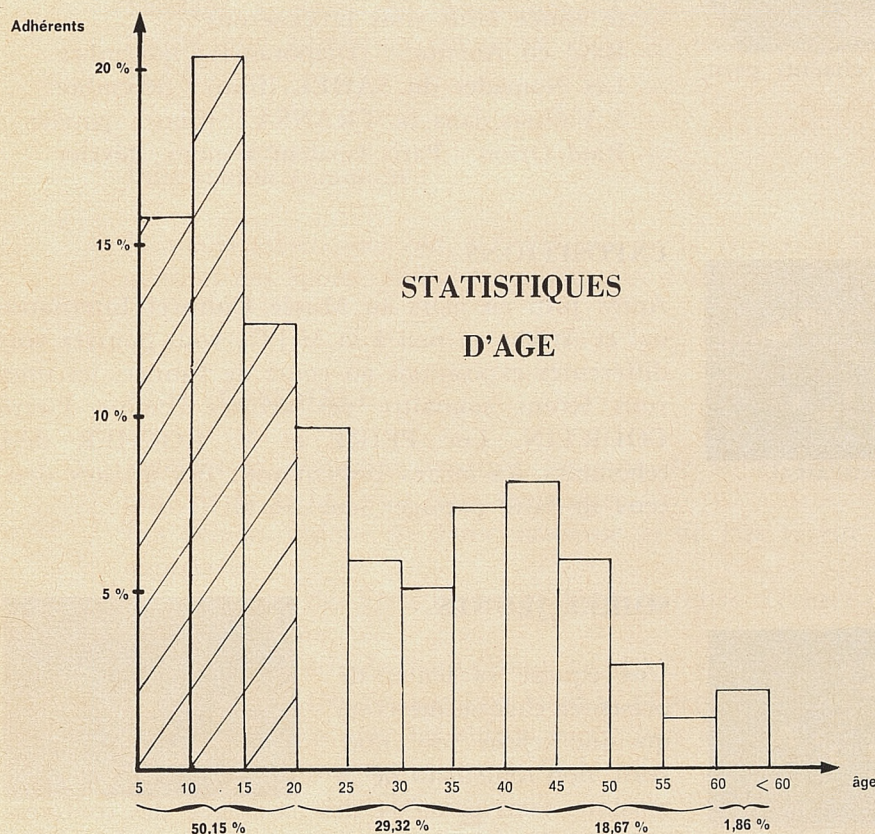
Dans le cadre sympathique de la place de village qu'est le vieux Saint-Cloud, ce fut une très agréable soirée dont le succès s'affirme davantage chaque année et qui fait maintenant partie des traditions de la cité.

VIE CULTURELLE

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE FÊTE SES 12 ANS

En mars 1964 : le centre de jeunesse, 1, place Georges-Clemenceau, devient Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud.

Aujourd'hui : lieu de rencontre et d'activités physiques et culturelles des jeunes et des moins jeunes, elle est devenue la Maison pour Tous. Deux-tiers de ses Membres ont moins de trente ans.



Ciné-Club
Dessin
Gymnastique
Yoga
Sorties Culturelles
Poterie
Volley

Bridge
Echecs
Danse moderne
classique
claquettes
Théâtre
Maquettes

Cinéma
Varappe
Vélo
Photo
Folk

AVEC 1 000 PARTICIPANTS

et de nouveaux locaux qui offrent un cadre mieux adapté aux activités actuelles et donnent les possibilités de poursuivre le développement de la Maison par l'ouverture d'activités nouvelles et une meilleure organisation entre ses différentes fonctions d'accueil, de rencontre, de création, d'animation culturelle (spectacles, conférences, manifestations, expositions)... vers un public plus diversifié.

ACTIVITÉS 1976-1977

ADULTES PLUS DE 18 ANS

Gymnastique
Danse Classique
Yoga
Volley
Danse - Jazz
Dessin
Poterie - Céramique
Bridge
Echecs
Théâtre
Claquettes
Photo
Cinéma

JEUNES DE 10 A 14 ANS

Céramique - Poterie
Dessin - Peinture
Maquettes Plastique
Echecs
Sorties Culturelles tous les mercredis

JEUNES DE 14 A 18 ANS

Dessin - Peinture
Céramique - Poterie
Maquettes - Bois
Echecs
Danse - Jazz
Claquettes
Echecs

ENFANTS DE 6 A 10 ANS

Dessin - Peinture
Danse

INSCRIPTIONS

à partir du 6 septembre

PERMANENCES

du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30

REPRISE DES ACTIVITES

le 1^{er} octobre

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

14, rue des Ecoles
Tél. 602 34.12

...La M. J. C. fête ses 12 ans

ACTIVITÉS

PHYSIQUES

Ouvert cette année, le cours de claquettes a connu un vif succès et vient compléter un ensemble d'activités physiques important où chacun peut trouver un horaire à sa convenance.



LOISIRS

Enfin! un four pour la poterie qui permet aussi de cuire le grès.

Au fil des années, le matériel s'améliore, la qualité des réalisations aussi.



CULTURELLES

La Bulle, troupe de théâtre de la Maison vous donne rendez-vous pour le mois de décembre avec sa nouvelle production : la visite de la vieille dame de Dürenmatt.



Des activités ouvertes à tous qui ne visent pas à la performance, mais à l'épanouissement individuel par l'initiation à des disciplines diverses et la participation de tous.

ANIMATION

CONFERENCES

La saison passée, vous avez pu voir et apprécier : les Indiens des Andes et la Croisière Mousquetaire, cette formidable randonnée en voiture de 1907.

Cette année nous vous proposerons :

- Raid en Amazonie (Diaporama) : novembre
- Les Nomades du SAHEL (film) : décembre
- 5 Voiliers dans la TRANSAT (film) : janvier
- Raid Orion - Paris Ispahan à moto : février

EXPOSITIONS

Après Jorn en mars au Musée Culturel International et Arikha en mai à la M.J.C., vous pourrez voir différentes expositions au cours de l'année, les unes vous feront connaître des artistes comme Pierre COURTIN, Luc PEIRE et Y. ROCHER déjà renommés, les autres présenteront des artistes désireux de faire partager leur travail.

SOIREE JEUNES

Une équipe va tenter de présenter chaque mercredi quelque chose de nouveau, non seulement de la musique mais peut-être des montages, des conférences, des discussions...



CINE-CLUB

C'est la réussite de l'année. Si vous voulez voir ou revoir des films d'un grand intérêt pas toujours anciens, suivez l'exemple des 180 cinéphiles qui en un trimestre ont pris l'habitude de s'y retrouver.

Des possibilités de distractions, de rencontres et d'échanges offertes à tous les Clodoaldiens.

...La M. J. C. fête ses 12 ans

VIVRE ENSEMBLE

SE FAIRE MIEUX CONNAITRE

Le Forum :

Pendant 4 jours, 80 Associations Clodoaldiennes ont réalisé une animation commune dans les locaux de la M.J.C.



Information commune :

Plusieurs associations ont, à l'initiative de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, étudié la publication d'un bulletin mensuel.

AGIR ENSEMBLE

Pendant la quinzaine sportive, l'équipe de volley féminine de la M.J.C. s'est faite remarquer.

Les démonstrations de danse moderne et de jazz furent appréciées.

Dans le cadre des Fêtes de Saint-Cloud, le cercle d'échecs organise un tournoi Blitz le 25 septembre.

Avec les Concerts de Saint-Cloud, la M.J.C. propose un grand spectacle de jazz avec Claude BOLLING et son bizz band le 27 septembre.

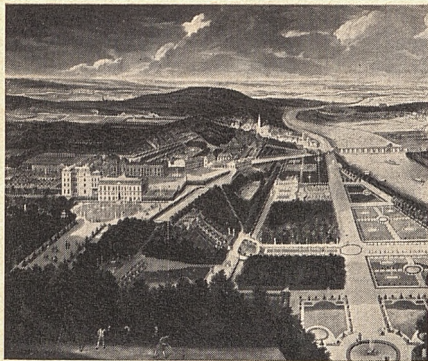
La coordination avec les autres associations s'effectue d'autant plus facilement que celles-ci sont administrateurs de la M.J.C.



ACCUEILLIR

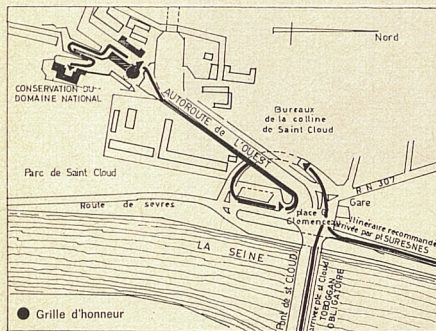
Des manifestations des autres associations : ASTI, Age d'Or, Frères des Hommes, Centre Féminin d'Amitié Européenne, ont bénéficié de nos locaux ; des groupes ont pu assister à nos propres manifestations : centre aéré, groupe du lycée. A la rentrée, nous disposerons de plus de facilité pour accroître ces échanges.

De plus en plus, entreprises communes avec les associations et groupements locaux dans le respect de leur originalité et l'intérêt de tous.



Vue du Château et du Parc

Photo Allegrain (Cliché des Musées Nationaux)



Plan d'accès

LE MUSÉE HISTORIQUE DU DOMAINE NATIONAL DE SAINT-CLOUD

Depuis un peu plus d'un an, un musée historique a été créé à l'entrée du parc de Saint-Cloud, dans le pavillon des Gardes, à gauche après avoir franchi la grille d'honneur.

Le plan ci-joint vous permettra d'y accéder ainsi que le fléchage à l'intérieur du parc.

Pourquoi un musée dans le beau parc où il est si agréable de se promener ?

La plupart des Clodoaldiens savent qu'il fut dessiné par LE NOTRE et qu'il entourait un château aujourd'hui disparu.

Mais quels sont ceux, surtout parmi les nouveaux arrivants, qui connaissent son histoire et celle plus extraordinaire encore des événements historiques qui s'y déroulèrent depuis l'assassinat d'HENRI III jusqu'à sa destruction en 1870. C'est ce qui est expliqué dans les deux charmantes salles du musée du Domaine, à l'aide de nombreuses gravures et d'une maquette.

Il est ouvert toute l'année : les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures (entrée gratuite).

Mme SCHMITZ est à la disposition des groupes qui désirent visiter : prendre rendez-vous soit en téléphonant à 602 70.01 soit en écrivant à la Conservation du Domaine.

Enfin, les visiteurs trouveront au musée historique un plan qui les aidera à se retrouver dans les 450 hectares du parc et les amateurs d'histoire une monographie qui leur racontera trois siècles d'Histoire de France au Château de Saint-Cloud.

André SCHMITZ
Architecte en Chef
des Bâtiments Civils et Palais Nationaux
Conservateur du Domaine National
de Saint-Cloud

PROFIL DE L'ÉCOLE DE PIANO PIERRE FARAGGI

Créée en 1971, et récemment constituée en association, l'ÉCOLE DE PIANO PIERRE FARAGGI compte aujourd'hui un nombre important d'élèves de tous âges et de nationalités diverses.

Elle poursuit un double but : former d'une part une élite d'instrumentistes susceptibles de redonner au mot « amateur » son titre de noblesse et contribuer par ailleurs à l'épanouissement artistique et professionnel des futurs concertistes et professeurs, élèves de la Master-Class, et pour la plupart, titulaires d'une bourse d'études.

Dans les deux cas, l'enseignement conçu par Pierre FARAGGI, vise à développer une expression pianistique enrichie par les bases d'une culture musicale indispensable et assurée par des moyens techniques analysés puis développés minutieusement.

De nombreuses émissions de télévision et de radio ont été consacrées à l'École et à son fondateur, Lauréat de la Fondation de la Vocation. Récemment, la petite Olivia GARNIER (7 ans) fut engagée par Philippe BOUVARD dans son émission « DIX DE DER » (10 juillet 1976 - audition de la Polonaise en sol mineur de CHOPIN).

Les enfants n'ayant jamais pratiqué un instrument sont admis dès l'âge de cinq ans, après avoir subi divers tests d'initiation et d'aptitudes. Pierre FARAGGI attache une importance particulière à ces classes préparatoires dont il a conçu le style. Les petits musiciens qui les composent découvrent leur Art dans la joie et considèrent leurs cours comme une

véritable récompense. Depuis cette année, les adultes débutants sont accueillis dans l'École, et le développement de cette activité est significatif du renouveau d'intérêt pour la Musique.

Parmi les anciens élèves des Master-Class, l'on peut citer :

John BOLLINGER (U.S.A.) qui termine son doctorat à l'Université de YALE, après avoir donné un concert à Mexico (Missouri),

Alexander WELLS (G.-B.), candidat aux examens de la « Royal Academy of Music » de Londres,

José COLOM (Espagne), prix spécial Cziffra, qui participait en avril dernier au cours public d'Interprétation donné par Pierre FARAGGI au Conservatoire national de Versailles et consacré, cette année, à CHOPIN,

enfin, Eric DAL ZOTTO (récital à Versailles où il interprétait la 4^e Barcarolle de J.-M. DEHAN, tournée en Espagne).

Des concerts d'élèves sont organisés périodiquement et les épreuves de fin d'année pour l'attribution des diplômes sont ouvertes au public. Celles-ci sont confiées à la responsabilité d'un jury (présidé pour 1976 par Ventsislav YANKOFF 1^{er} Grand Prix Marguerite LONG - Jacques THIBAUD).

Un secrétariat permanent est à la disposition des personnes intéressées pour tout renseignement et demande d'inscription.

ÉCOLE DE PIANO PIERRE FARAGGI, 90, boulevard de la République, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 83.68.

Manifestations Musicales de la saison 1976-1977

1976

LUNDI 27 SEPTEMBRE
21 H Dans le Cadre des « Fêtes de Saint-Cloud », Claude BOLLING et son Orchestre
Chapiteau des « TRETEAUX DE FRANCE », Parc de Saint-Cloud
Organisé par la M.J.C. et « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD »

MERCREDI 27 OCTOBRE
21 H Laurence BOULAY, Clavecin
Eglise STELLA MATUTINA
Organisé par les « AMIS DE L'ORGUE DE STELLA MATUTINA »

VENDREDI 19 NOVEMBRE
21 H Maxence LARRIEU - Huguette GREMY-CHAULIAC
Mairie de Saint-Cloud
Intégrale des Sonates pour flûte et clavecin de J.-S. BACH
Organisé par « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD »

VENDREDI 10 DECEMBRE
21 H Orchestre de Chambre Paul KUENTZ
Eglise STELLA MATUTINA
Organisé par « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD »

JEUDI 16 DECEMBRE
21 H

MERCREDI 19 JANVIER
21 H

DIMANCHE 30 JANVIER
16 H 30

FEVRIER

VENDREDI 11 MARS
21 H

DIMANCHE 24 AVRIL
15 H 30

CHŒUR GREGORIEN DE PARIS
Eglise du Centre
Organisé par « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD »

1977

TRIO de TRIESTE. Mairie de Saint-Cloud
SCHUBERT - RAVEL
Organisé par « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD »

« LA CHORALE DE ST-CLOUD »
Eglise du Centre
Organisé par « LA CHORALE DE SAINT-CLOUD »

B. LALLEMENT. Eglise STELLA-MATUTINA
Organisé par « LES AMIS DE L'ORGUE DE STELLA MATUTINA »

Récital de Piano Jean-Ph. COLLARD. Mairie de Saint-Cloud
SCHUBERT - SCHUMANN - FAURE - RAVEL - DEBUSSY
Organisé par « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD »

III^e RENCONTRE CHORALE. Eglise STELLA MATUTINA

CONCERT SPIRITUEL

La Municipalité avait trouvé cette année une originale et heureuse manière de commémorer la journée historique du 18 Juin, en offrant aux Clodoaldiens un très beau concert spirituel donné par l'orchestre de la Police Nationale, sous la baguette de son chef Pierre BIGOT. Les 85 musiciens devant la grande nef de l'Eglise du Centre, débordante d'un public différent du Public des Concerts habituels, ont présenté un programme très varié allant du lyrisme de Rimsky KORSAKOV au génie de Jean-Sébastien BACH.

Nous ne résistons pas au plaisir de publier le compte rendu enthousiaste qu'a rédigé un jeune Clodoaldien de 16 ans, Jean-Marc APRILEV.

Le concert débuta par la « Grande Pâque Russe » de Rimsky KORSAKOV. Dans cette ouverture, le sentiment religieux n'est pas très apparent bien que les thèmes soient empruntés à la liturgie orthodoxe. Aux languoureuses ondulations mélodiques succédèrent les accents brillants d'une musique si vivante que nous fûmes emportés dans l'atmosphère de cette grande fête populaire qu'est la semaine de la Pâque Russe.

La première partie du concert s'acheva sur un intermède symphonique de César FRANCK, « Rédemption ». Cette œuvre est un oratorio écrit à l'origine pour soli, chœurs et orchestre. La transcription pour les « vents » de cette œuvre à caractère religieux, où le compositeur a fait preuve d'une inspiration mélodique très personnelle, ne lui a pas enlevé les quelques instants très poignants que nous avons ressentis au cours de l'interprétation.

La seconde partie du concert débuta par les deuxième et quatrième mouvements de la célèbre « Symphonie du Nouveau Monde » de DVORAK. Dans le largo où DVORAK utilise un negro spiritual « sweet home », le solo fut tenu par un cor anglais, instrument au timbre et aux intonations tristes, soutenu par les harmonies particulières des mélodies slaves. Les couleurs chatoyantes de l'œuvre, nuancées d'une mélancolie rêveuse, ses rythmes pétillants, ses mélodies tristes, rendus avec beaucoup de sensibilité par les musiciens sous l'impulsion de leur chef, ont achevé la conquête du public.

Enfin ce fut la « Toccata et Fugue » en ré mineur, chef-d'œuvre de Jean-Sébastien BACH. Dès la première mesure où les clarinettes exposent le premier thème, nous étions plongés



dans l'atmosphère de cette œuvre si émouvante, si intense. La Toccata bâtie sur deux thèmes, capta l'attention des auditeurs et la fugue (qui pour BACH est une continuelle confession, un reflet de sa vie intérieure) les fit entrer dans l'intimité du compositeur. Jean-Sébastien BACH a écrit cette œuvre pour l'orgue à vent de son époque et la transcription pour l'orchestre harmonique n'enlève rien aux sonorités de l'orgue ; elle lui ajoute une variété de timbres qu'il n'a pas. En particulier le dialogue entre les instruments de l'orchestre est intelligemment combiné aux dialogues des différentes voix. (Seule la percussion sans doute ne s'intègre pas dans le contexte de l'œuvre.) Cette Toccata et Fugue était d'autant plus belle que l'acoustique de l'église est excellente, les accords montent et se répercutent de voûte en voûte laissant à notre oreille le temps de les goûter pleinement.

Le public a remercié les musiciens de cette belle soirée par un accueil très chaleureux.

J.-M. APRILEV

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

36, rue Dailly

Depuis le début de cette année 1976, notre bibliothèque s'est enrichie d'environ 800 volumes, ce qui porte à près de 20 000 livres le total des collections. Ces acquisitions comportent des ouvrages en tous genres : romans, biographies, mémoires, récits de voyage, livres d'histoire, d'art, de sociologie, etc.

Une section s'est tout particulièrement développée : celle de la pédagogie ; elle offre, en effet, aux éducateurs et aux parents, plus de 60 titres nouveaux.

Afin de permettre aux lecteurs de disposer, sans trop attendre, des œuvres de leur choix, nous ne saurions trop leur recommander de respecter les délais de prêt, c'est-à-dire de ne pas conserver les ouvrages plus de quinze jours.

Nous insistons, d'autre part, sur le fait que les livres doivent être manipulés avec soin ; il est regrettable que certains soient rendus tâchés, abîmés ou annotés.

Rappelons enfin, pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, que pour adhérer à la bibliothèque, il suffit de présenter une pièce d'identité et une justification de domicile ; la cotisation annuelle est de 10 francs. La bibliothèque est ouverte tous les jours : de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h, à l'exception du vendredi après-midi, du dimanche et du lundi toute la journée.

CHANT CHORAL A SAINT-CLOUD

Le dimanche 16 mai, les CALCHAKIS et les 180 choristes « A CŒUR JOIE » de l'ouest parisien ont enthousiasmé leur public avec un programme de musique folklorique sud-américaine.

Les CALCHAKIS en première partie nous ont fait profiter de leur immense talent vocal, rythmique et instrumental qui ne les empêche pas d'être souriants et simples, proches de leur public.

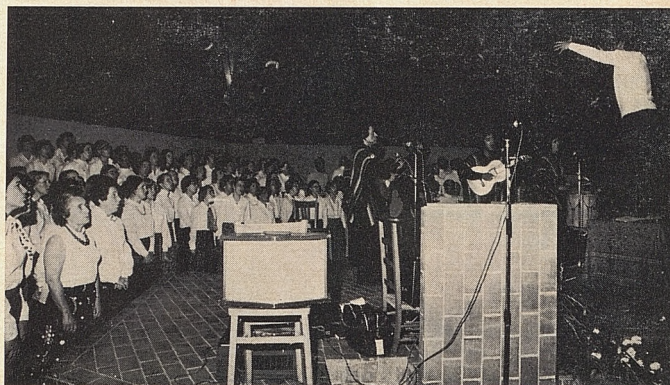
La MISSA CRIOLLA de RAMIREZ pour solistes, instrumentistes et chœurs, terminait la soirée. Cette musique tour à tour brillante, suppliante, très émouvante a été admirablement servie par Jean GOLGEVIT, célèbre chef de chœur à Cœur Joie, qui a su rendre des choristes amateurs capables de donner la réplique à de prestigieux solistes.

Après l'Amérique du Sud, le Sénégal.

Le 23 juin, c'était de nouveau la foule des grands jours à Stella Matutina. 85 choristes sénégalais parés de leurs boubous multicolores se sont placés avec quel sens inné des mouvements d'ensemble ! Comme le 16 mai, au-delà de la musique, la vie même de tout un folklore est passé des exécutants au public. Quelques chants français du répertoire « A CŒUR JOIE », liturgie traditionnelle latine, anciens motets musulmans, negro spirituals, messes en Diola et en Sérère, mélodies populaires venues du fond des âges pour exprimer la souffrance de l'aveugle, la joie de la naissance d'un enfant, tout était de qualité ! Les 7 batteurs de Tam-Tam sérères et ouoloffs se sont attirés un succès mérité : leur prodigieuse précision rythmique laisse rêveurs les occidentaux que nous sommes !

Julien JOUGA portait avec aisance sur ses larges épaules le poids de l'ensemble du spectacle. Il faut dire qu'il est à la fois un remarquable chef de chœur, un musicologue raffiné, un présentateur « de charme ». Il n'est pas étonnant qu'il soit responsable d'un mouvement choral sénégalais en liaison avec A Cœur Joie.

Par deux fois cette année Stella Matutina a donc « fait le plein », par deux fois les Clodoaldiens sont venus en foule entendre qui ? des gens qui chantent. Ces deux succès signifient bien quelque chose.



Assister à un concert de chant choral fait passer une agréable soirée, mais travailler pendant des mois pour le préparer et le chanter donne des joies incomparables. Pourquoi ne passeriez-vous pas de l'autre côté de la barrière ? Pourquoi ne viendriez-vous pas vous joindre à l'une des chorales de Saint-Cloud ? Elles ont déjà choisi la date et la partie commune de leur prochaine rencontre : 27 avril 1977, Cantate 140 de Bach pour chœurs et orchestre. Quel que soit votre âge ou vos possibilités, vous trouverez votre place dans l'une d'elles, vous y serez accueilli, vous y serez heureux...

- Chorale de Saint-Cloud (Eglise du Centre).
- Chorale du Lycée.
- Chorale de Saint-Joseph Artisan.
- Chorale d'enfants de l'Ecole de Musique.
- Chorale de l'après-midi de l'Ecole de Musique (en liaison avec les Clubs de l'Age d'Or).
- Ensemble vocal de jeunes (en cours de création à l'Ecole de Musique).
- Chorale « A Cœur Joie » de l'Ecole de Musique.

Un ensemble instrumental à Saint-Cloud

A la rentrée de septembre va se créer à Saint-Cloud un Ensemble Instrumental, exclusivement composé de musiciens amateurs.

D'ores et déjà, plusieurs concerts sont prévus pour l'année 1977 dont l'exécution de la Cantate BWV 140 de Jean-Sébastien Bach et des concertos de Haendel.

Cet orchestre sera dirigé par François POLGAR, professeur à l'Institut de Musicologie et organiste titulaire du Grand Orgue de Saint-Cloud centre.

Une répétition hebdomadaire est prévue (en fin d'après-midi).

Les musiciens amateurs intéressés, jouant d'un instrument à cordes, peuvent obtenir des renseignements en téléphonant au 224 66.49 de 17 h à 19 h, ou en écrivant à « Ensemble Instrumental de Saint-Cloud », B.P. 33, 92215 Saint-Cloud Cédex.

Les auditions en vue de l'admission à l'orchestre auront lieu à la rentrée de septembre 1976.

ECOLE DE MUSIQUE

Les cours reprendront le lundi 27 septembre 1976.

Les inscriptions et réinscriptions seront reçues au Secrétariat de l'Ecole, 7, rue Sevin-Vincent, du lundi 20 au vendredi 24 septembre de 15 heures à 19 heures ; le samedi 25 septembre, de 9 heures à 12 heures.

De toute façon, aucune inscription ou réinscription ne sera considérée comme définitive, avant que l'élève ou ses parents ne soient venus se présenter pour choisir les horaires et s'acquitter du 1^{er} versement des frais de scolarité.

Nous demandons aux familles, qui le peuvent, de se présenter de préférence en dehors des horaires de sortie de classe, pour éviter les longues attentes.

Nous rappelons que le tableau complet de l'enseignement dispensé à l'Ecole et des diverses activités musicales qu'elle organise, a paru dans les pages centrales du Bulletin Municipal de juin 1976. Un exemplaire de ce tableau se trouve à la disposition des familles, au Secrétariat. S'y référer pour tous renseignements.

Erratum. — Dans le précédent bulletin, une erreur s'est glissée dans la présentation du tableau de nos tarifs. Lire :

Instrument + Solfège		Solfège seul	
1 ^{er} Cycle	2 ^e Cycle	1 ^{er} Cycle	2 ^e Cycle
210	315	70	90
190	300	60	80
170	285	50	75

RECOMPENSES OBTENUES PAR LES ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE AUX CONCOURS DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES CONSERVATOIRES DES HAUTS-DE-SEINE

ALTO

Emmanuel OBERKAMPF Moyen II 1^{er} Médaille à l'unanimité

CLARINETTE

Anne-Marie DULIEGE Moyen I 3^e Mention

FLUTE

Jean-Christophe DEHAN Supérieur 2^e Prix

François BOURDIN " 1^{er} Accessit à l'unanimité

Michel RIGAUD " 2^e Accessit

FLUTE A BEC

Christine POLLAK Moyen I 1^{er} Mention à l'unanimité

Paul DELAHAIE " 1^{er} Mention

Arnold CAMPHUIS Moyen II 2^e Médaille

Claire CARPENTIER " 2^e Médaille (Rappel)

Benoît CHOMARAT " 2^e Médaille

Paul DELAHAIE " 2^e Médaille

Emmanuelle PRAQUIN " 2^e Médaille (Rappel)

PIANO

Jacqueline TOUSSAINT Moyen I 1^{er} Mention à l'unanimité

François DUPOUX " 2^e Mention à l'unanimité

Paul de PLINVAL " 2^e Mention à l'unanimité

Sophie JAMET " 2^e Mention (Rappel)

Anne d'ALENCON Moyen II 1^{er} Médaille à l'unanimité

Véronique d'ALENCON " 2^e Médaille

Philippe de FRANCE " 2^e Médaille

Anne DEHAN " 3^e Médaille

Guy LECLERCQ Supérieur 1^{er} Prix

Nicolas FRANCHOMME 2^e Accessit à l'unanimité

SOLFÈGE

Sophie JAMET Moyen I 3^e Mention

Paul de PLINVAL Moyen II 1^{er} Médaille

Anne DEHAN " 3^e Médaille

MUSEE D'HISTOIRE LOCALE

Galerie : 17, rue du Mont-Valérien

PAGES D'HISTOIRE

autour des

HOTES PRINCIPERS

de

SAINT-CLOUD

du 11 septembre au 20 novembre 1970

mercredi et samedi de 14 h 30 à 17 h 30

groupes sur rendez-vous le jeudi de 14 h 30

à 17 h 30 pris auprès du conservateur

Hôtel-de-Ville - Téléphone 602 70.40 (poste 36)

EXPOSITION 1976

Adieu petit marché

Pour préparer ta naissance, il y avait eu beaucoup d'hommes, beaucoup d'agitation, beaucoup de bruit, dérangeant les moineaux, qui assistaient étonnés, la tête penchée, à l'évolution de ces bipèdes tapant, creusant, trouant. La petite place et son mini jardin s'était couverte de trous, vérolée, puis hérissée de piques lui donnant un air guerrier peu sympathique, puis habillée de tentes colorées, massées autour de Stella Matutina, grande main tendue et qui semblait protéger ce nouveau venu.

Pour ton premier jour, ils étaient arrivés ces chalands, curieux, avec sur le visage parfois une lueur espiègle, amusée. Au fond des êtres n'y a-t-il pas souvent cet espoir, cette attente de quelque chose de nouveau, bousculant un peu la routine quotidienne. Ils étaient soudain disponibles, déserts, prêts à perdre ce fameux « temps ».

Et les saisons ont passé te maquillant différemment.

L'automne dorait tes étalages et caressait de ses dernières douceurs, ces hommes, ces femmes à l'idée commune : bien vendre, bien acheter.

L'hiver tu t'engourdissais. Les tentes avaient la goutte au nez ou craquaient, tendues par le givre ou la neige. Le vent, célèbre sur le plateau, fendait à coups de sabre, son chemin dans les allées. Un silence ouaté s'installait sur les légumes parfois noirs. Plus d'appel, plus de chant d'oiseaux. Seuls les marchands de fleurs se battaient pour apporter un peu de gaieté.

Au printemps, comme une explosion, dans un écrin de petites feuilles juste sorties de leurs gangues, tu t'étais levée. Les robes printanières fleurissaient sur le béton des trottoirs. Tu sortais ta plus belle palette.

Enfin l'été terminait le cycle. Tu paraissais plus grand quand l'exode avait commencé. La clientèle changeait... Quelques maris essulés, un peu perdus... quelques couples prenant le temps de se retrouver, les enfants étant en vacances ! Mot magique pour ceux qui les prennent et plus encore pour ceux qui les attendent toujours.

Je ne suis pas sûre, aujourd'hui, que tous aient su découvrir un vendeur insolite. Il se cachait. Aucun déballage. Aucun emballage. Nulle annonce, et pourtant ceux qui le trouvaient, repartaient plus légers. Il vendait... Une tranche de soleil, un morceau de ciel bleu, quelques trilles d'oiseaux et faisait le poids avec une ration de sourires. C'était un vendeur de charme, de poésie, de chaleur humaine, celle qui réchauffe, la vraie et qui ne peut vivre sous le béton.

C'EST FINI.

Il n'y aura plus cette vie intense, ce charivari, ce désordre sympathique, cette ambiance lumineuse qui ne peut exister qu'à ciel ouvert. Il n'y aura plus ces chariots grinçants, ces papiers volant comme des papillons, seulement un mini jardin, qui va à nouveau s'endormir sur sa place, protégé par la grande main bénissante, des oiseaux étonnés par ce nouveau silence, des voitures sur un parking... et dans mon cœur, seul le regret de n'avoir su me battre qu'avec quelques mots pour te faire survivre.

Ginou ALEXANDRE,

17, rue E.-Tissot

ARTS ET LOISIRS

Conférences
les mardis de 14 h 30 à 16 h
à la Mairie de Saint-Cloud

PROGRAMME

D'OCTOBRE A DECEMBRE 1976

Mardi 5 octobre : « AUTOUR D'UNE EXPOSITION AU LOUVRE : L'ATELIER DU PEINTRE » par M. Pierre GEORGEL, conservateur du Cabinet des Dessins du Musée d'Art Moderne.

Mardi 12 octobre : « L'ART DE VENISE AU TEMPS DU TITIEN » par M. Patrick VERHOEVEN, conférencier des Musées Nationaux.

Mardi 19 octobre : « LA PEINTURE ALLEMANDE AU XIX^e SIECLE » par Mme SERULLAZ, conservateur au Cabinet des Dessins du Louvre.

Mardi 26 octobre : « LE SYMBOLISME » par Mme Simone EGLER, conférencière des Musées Nationaux.

Mardi 9 novembre : « L'AMERIQUE

VUE PAR L'EUROPE » par Mlle Elisabeth WALTER, conservateur des Musées Nationaux.

Mardi 16 novembre : « A L'OCCASION DU CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS - LES ANNEES 1925 » par Mme Colette LEHMAN, chargée de conférence des Musées Nationaux, attachée au Musée des Arts Décoratifs.

Mardi 23 novembre : « L'HISTOIRE DE PARIS AU MUSEE CARNAVALET - VISITE-CONFERENCE SUR PLACE » par plusieurs conservateurs du Musée Carnavalet.

Groupes de 25 personnes - RV Musée Carnavalet, 23, rue Sévigné (métro Saint-Paul). S'inscrire à l'avance.

Mardi 30 novembre : « INITIATION AU ROND DU THEATRE » - « LE DUR ET MERVEILLEUX METIER DE COMEDIEN » par Mme Yvonne GAUDEAU, sociétaire de la Comédie Française.

Mardi 7 décembre : « PUVIS DE CHAVANNES - 1824-1898 » par Mme

Claude SERVOISE, chargée de conférence des Musées Nationaux.

Jeudi 9 décembre : « L'HISTOIRE DE PARIS - VISITE CONFERENCE - PALAIS DE JUSTICE - CONCIERGERIE - SAINTE-CHAPELLE » par plusieurs conservateurs du Musée Carnavalet.

RV au métro Cité - Marché aux Fleurs - groupes de 25 personnes. S'inscrire à l'avance.

Mardi 14 décembre : « DESSINS FRANÇAIS DU XVIII^e AU XX^e SIECLE DE L'ART INSTITUTE DE CHICAGO » par Mme MONNIER, conservateur au Cabinet des Dessins du Louvre.

Renseignements : ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD, 15 bis, avenue de la Pommeraie, 92210 Saint-Cloud.

Carte d'adhérent : 30 F

Droit d'entrée de la conférence :

— adhérent 7 F

— non-adhérent 14 F

BUSPHONE gratuit le mardi pour les adhérents : pour les horaires, téléphoner au 602 84.84.

VIE DES ASSOCIATIONS

CROIX ROUGE FRANÇAISE



La Croix Rouge
est jeune

SECTION SAINT-CLOUD

175, boulevard de la République - Tél. 771 88.63

Permanence : lundi de 15 h à 18 h
Membre adhérent 10 F et plus
Membre donateur 100 F et plus
Membre bienfaiteur 500 F et plus

Outre ses activités locales habituelles : secourisme, activités physiques du troisième âge, accueil pour les dons du sang, crèche familiale, stages de formation aux activités sociales.

La Croix-Rouge Française a organisé une exposition itinérante sur les plages de France pendant les mois d'été. Cette exposition est présentée à Saint-Cloud à la fête du Parc tous les week-ends, ainsi que place Charles-de-Gaulle du 13 au 18 septembre tous les après-midis.

Chacun aura donc l'occasion de savoir :

Ce que fait la Croix Rouge Française

Un aperçu de ses interventions est assuré par le défilé d'un programme de diapositives, pour être développé dans l'exposition plus détaillée des différentes directions d'activités :

- la Direction des Infirmières et Assistantes Sociales : intervenant dans les prisons comme dans les missions internationales et constituant une réserve de personnel soignant volontaire prêt à intervenir en cas de sinistre ;

- la Direction de l'Enseignement qui assure : la formation de personnels professionnels qualifiés (plus de 10 000 élèves réparties dans 114 écoles), l'éducation sanitaire française, l'enseignement du secourisme ;

- les Activités médico-sociales : de la pouponnière aux Clubs de l'Age d'Or, l'accueil des enfants inadaptés et handicapés, la participation à l'activité du Centre National de la Transfusion Sanguine et au recrutement des donneurs de sang ;

- l'Urgence et le Secourisme : leur organisation et leurs différentes sortes d'interventions, plan ORSEC et action CRF, bilan d'activité faisant ressortir un fléchissement des effectifs de secouristes actifs et qu'il importe de stopper, de nouvelles activités surgissent, telle la prévention des accidents de la route grâce à l'accueil des automobilistes (photographie du Tétonrod placé en bordure de l'échangeur de Rocquencourt).

Quelques renseignements sur la gestion des Comités, la répartition des recettes et des dépenses au sein de la Croix-Rouge Française complètent l'information du visiteur auquel est projeté un film sur les activités propres aux Comités du Département des Hauts-de-Seine.

L'exposition s'achève sur l'hommage que Jean ROSTAND rendit à la Croix-Rouge à l'occasion de son centenaire.

D'autre part la Croix-Rouge Française propose à Saint-Cloud pendant la deuxième quinzaine d'octobre 1976 : un stage de secourisme (14 cours de 2 heures deux fois par semaine à partir de 20 h 30) ; un stage de perfectionnement pour les auxiliaires sanitaires pendant le mois de janvier ; un stage de formation d'auxiliaires sanitaires.

Des affiches apposées dans les pharmacies et chez les commerçants préciseront les dates exactes ainsi que le lieu des stages. Renseignez-vous et venez rejoindre la Croix-Rouge Française et inscrivez-vous à notre permanence.

UNE ORGANISATION QUI TOURNE LA CRECHE A DOMICILE

La nécessité de travailler à l'extérieur oblige de nombreuses mères de famille à confier leurs enfants à des voisins ou à des organismes spécialisés.

A Saint-Cloud, LA CRECHE FAMILIALE de la CROIX-ROUGE, concilie pour la femme qui désire rester au foyer, deux impératifs qui semblent inconciliables : élever ses enfants tout en étant salariée chez soi.

Ce métier, nous l'avons découvert auprès de 3 femmes qui l'exercent avec compétence et amour.

Voici leur témoignage.



GARDIENNE : C'EST UNE PROFESSION

Mme COTTE, mariée, 2 enfants : une fille de 17 ans au lycée et un fils de 10 ans à l'école primaire nous déclare :

— Pourquoi suis-je gardienne ?

Considérant cette activité comme une profession, je concilie ainsi profession et vie familiale.

— Aviez-vous travaillé auparavant à l'extérieur ?

Oui, pendant onze ans. Aussi, je sais par expérience ce qu'est le travail au dehors de chez soi avec tous les inconvénients qui en résultent pour les enfants, le mari et la tenue de la maison.

— Pourquoi avez-vous choisi la Crèche Familiale de la Croix-Rouge ?

Pour bien des raisons : cela m'évite d'avoir des rapports d'argent avec les parents, chose parfois délicate ; nous n'avons pas à nous soucier d'aller chercher les enfants que l'on nous amène, on nous donne à garder le nombre d'enfants que nous désirons ; de plus, ayant un employeur, nous sommes des salariées.

— Vous êtes surveillée, je crois ? Comment cela ?

Le mot « surveillée n'est pas exact » ; je crois qu'il est plus juste de dire que les gardiennes sont « suivies ». C'est pour nous une sécurité de pouvoir s'appuyer sur un organisme efficace et compétent.

Pour les parents, savoir qu'il y a un contrôle hebdomadaire vigilant est aussi une sécurité. Pour ma part, j'estime que le fait de ne pas être seule à prendre parfois certaines responsabilités, est un avantage.

— Et vos rapports avec les parents ?

Ils sont excellents et le plus souvent amicaux, si bien que nous nous invitons parfois les uns les autres.

— Existe-t-il une formation continue pour les gardiennes ?

Absolument. Cela élargit la pratique et

nous ouvre des horizons. C'est là une façon intéressante de renforcer nos connaissances en matière de psychologie de l'enfant, de signes avant-coureurs des maladies infantiles, de prévention d'accidents...

— Comptez-vous reprendre une situation « au dehors » ? ou continuer à garder des enfants chez vous ?

Mme COTTE sourit et nous confie : Je compte continuer tant que mon fils est à la maison... Plus tard, je verrai...

— Mme COTTE, vous venez de faire la démonstration qu'être gardienne, est une véritable profession. Avez-vous un souhait à formuler concernant ce métier ?

Oui, je crois qu'il est nécessaire d'en étendre les activités et surtout de le revaloriser. Le considérer comme une profession, et non comme un « pis aller » pour les femmes qu'on croit incapables de travailler à l'extérieur est un impératif ! Enfin il faudrait substituer à ce terme de « gardienne » qui a un côté un peu rébarbatif, celui plus approprié d'Assistante Maternelle.



L'ESSENTIEL : L'AFFECTION

Mme NEVEUX, mariée, une petite fille, nous dit :

— Pourquoi garder des enfants ?

J'aime les enfants et j'élève ma fille chez moi, au lieu de travailler à l'extérieur.

— Vous avez choisi la Crèche Familiale de la Croix-Rouge, pour quelles raisons ?

Pour éviter tout problème d'argent avec les parents, mais aussi parce que je me sens aidée et épaulée par une solide organisation.

— La surveillance est-elle pesante ou non ?

Absolument pas. Je vois la directrice de la Crèche ou la sous-directrice une ou deux fois par semaine et je trouve cela très bien.

— Et la formation continue ?

Elle ne m'a pas beaucoup servi : c'est l'expérience que l'on acquiert auprès des enfants qui compte le plus... Cependant, il est intéressant d'approfondir certains aspects psychologiques.

— Les parents, comment sont-ils ?

Sympathiques, agréables, aucun problème...

— Selon vous, quelle est la priorité absolue dans ce métier ?

Mme NEVEUX, avec un sourire, répond : L'affection.

— En conclusion, auriez-vous un vœu à formuler ?

Oui, je souhaite que le public sache tout le travail matériel et psychologique que représentent les 12 heures passées quotidiennement à s'occuper des enfants ; enfin, c'est un métier que l'on doit exercer avec amour, sinon inutile de l'entreprendre !



LES ENFANTS DES AUTRES SONT AUSSI LES NOTRES

Mme DIOT nous a confié :

Des enfants, j'en garde depuis 34 ans ! et depuis 3 ans, je suis « gardienne » de la Crèche Familiale.

— Et pourquoi ?

Sécurité financière, soutien d'une organisation, fournitures facilitant le travail et atmosphère chaleureuse en sont les raisons.

— En somme tout est parfait ? Vous n'avez rien à demander, à souhaiter ?

Une meilleure rémunération, au risque de payer des impôts (car actuellement notre salaire est exonéré d'impôts) serait souhaitable car 30 F par jour pour 12 heures de travail, c'est peu... Et puis un vœu : j'aimerais que la Crèche Familiale me fasse installer le téléphone. Qu'arriverait-il si étant seule avec les enfants, je devais sortir appeler un médecin ?

— Qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?

La responsabilité que l'on assume et l'amour que l'on porte à ces enfants.

— En reste-t-il quelque chose quand ils vous ont quitté ?

Oh oui ! nous sommes parrains de plusieurs enfants que nous avons élevés. L'un d'eux est resté 6 ans dans notre foyer ; mon mari et moi-même le considérons comme notre fils...

Si cette profession vous intéresse, sans engagement de votre part renvoyer ce bulletin à la Croix-Rouge Française
175, boulevard de la République, 92210 SAINT-CLOUD

Madame :

Adresse :

Téléphone :
souhaite un supplément d'information sur la profession de gardienne de crèche familiale.

FRERES DES HOMMES

Vivre dans l'abondance et le gaspillage alors que des millions d'hommes meurent de faim. Il y a des jeunes qui en 1976 ne le supportent plus. Les volontaires de « Frères des Hommes » sont de ceux-là.

Au cours de deux séances qui firent salle comble à la maison des Jeunes et de la Culture le jeudi 8 avril, les volontaires de Frères des Hommes ont expliqué leur action de développement notamment en Inde et au Bangladesh en l'illustrant par la projection d'un film « Le Paysan du Gange ».

DES COOPERANTS AUX PIEDS NUS

Frères des Hommes vient de fêter ses 10 ans d'existence. Plus qu'un anniversaire, c'est un défi relevé, une véritable gageure.

En effet, il y a 10 ans, l'opinion la plus répandue en matière de sous-développement et de thérapeutique à appliquer pour le surmonter s'inscrivait dans le schéma suivant : le sous-développement n'est qu'une étape transitoire avant l'accession au bien-être. Des barages, de grandes stations, des usines clés en mains et voilà assuré le décollage économique du pays bénéficiaire. Et s'il subsistait des difficultés, le savoir-faire des experts et des coopérants pourrait suppléer à tout.



« Frères des Hommes », dès le départ s'inscrivait en faux contre cette opinion, l'apparente exigüité de ses objectifs tranchant sur le caractère grandiose de certains plans d'aide. La simplicité des méthodes préconisées pouvait surprendre les partisans de méthodes et techniques issues de pays industrialisés car, dès sa création, Frères des Hommes a fondé les principes de son action sur une conviction : le développement ne s'importe pas.

COMME UN POISSON DANS L'EAU

Il faut commencer par se mettre à l'écoute de ces populations jusqu'ici coupées du monde, apprendre leur dialecte, prendre avec elles la mesure de leurs besoins, faire évoluer leurs mentalités, créer des motivations pour lutter contre le fatalisme, l'ignorance, la misère, réinventer avec elles des méthodes et techniques très simples, peu coûteuses, adaptées à leurs besoins et vite assimilables. Et pour les volontaires, il faut une force d'âme peu commune pour rendre leur action crédible sur le terrain, en vivant en « état d'immersion totale » avec des êtres dénués de tout.

Le développement pour « Frères des Hommes » c'est promouvoir tous les secteurs de la vie : éducation, agriculture, hygiène, santé, promotion féminine, environnement, artisanat, dans le cadre d'une action globale harmonisée et dans le respect des coutumes et traditions locales.

Comme toute entreprise, un projet de développement a besoin d'investissements. Mais ils doivent rester limités, contrôlés. C'est le coup de pouce du départ. Le crédit sera préféré au don. Entretenir chez le paysan une mentalité d'assisté irait à l'encontre du but recherché.

La réussite des méthodes appliquées par Frères des Hommes repose sur l'entière disponibilité, le total désintéressement et l'engagement personnel de ses volontaires. C'est leur foi en l'homme qui permet de déceler, puis de valoriser chez les peuples avec lesquels ils vivent, un immense potentiel d'énergie, de richesse et de créativité.

TROIS ANNEES D'UNE VIE

Déjà implanté dans sept pays du tiers-monde parmi les plus déshérités de la planète, Frères des Hommes étudie de nouveaux projets dans d'autres pays. Pour animer ces nouvelles équipes, renouveler les anciennes, l'association a besoin de jeunes animateurs entre 21 et 27 ans qui acceptent de donner bénévolement 2 à 3 ans de leur vie aux hommes les plus démunis du tiers-monde.

Après un stage de neuf mois au Siège International à PARIS, le volontaire rejoint une équipe engagée sur le terrain depuis plusieurs années dans un programme de développement et va succéder à l'un de ses membres qui va le former sur place.

Que les jeunes de Saint-Cloud qui cherchent une « raison de vivre », qui sont prêts à donner trois ans de leur vie pour servir et travailler auprès de ces hommes les plus abandonnés de la terre, viennent nous rejoindre pour les aider à s'en sortir.

« On ne se prête pas à Frères des Hommes, dit Alain de Montebello, Responsable de l'Association, on s'engage pour le tiers-monde. On ne prend que les passionnés. Pour nous, le but n'est ni politique, ni religieux, il est humain et l'on s'accepte les uns les autres, même si l'on n'a pas les mêmes idées. Ce qui nous rassemble c'est l'amour ».

Centre de Soutien « FRERES DES HOMMES » de SAINT-CLOUD, Maison de l'Amitié, 6, place Sully. Permanence tous les samedis de 14 h à 17 h.

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

Ce club vous propose :

- des cours de langues, tous niveaux, pour adultes : français (pour étrangers), anglais, allemand, russe ;
- un mini-club : initiation à l'anglais pour enfants de 7 à 12 ans ;
- des rencontres internationales destinées à développer la pratique d'une langue étrangère et favoriser les contacts entre Français et étrangers ;
- des visites-conférences ;
- un jardin d'enfants.

De nombreux étrangers (adultes) venant passer trois mois en France pour effectuer un stage de langue française à notre Club, seraient heureux de pouvoir partager, pendant leur séjour, la vie d'une famille française.

Les personnes habitant Saint-Cloud ou la région proche, désireuses d'accueillir un ou une de ces stagiaires comme hôte payant, sont priées de bien vouloir se faire connaître de toute urgence au Club Culturel International, 5, rue de Garches à Saint-Cloud - Tél. 602 64.33 (aux heures de bureau) ou 602 80.27 après 17 heures.

AMICALE PHILATELIQUE CLODOALDIENNE

L'Amicale Philatélique Clodoaldienne vous rappelle que la première réunion aura lieu le 5 septembre 1976 dans la salle habituelle, à la Piscine, de 10 h à 12 h.

CLUB DES AMATEURS DE BRIDGE

Les Membres du Club se sont réunis en Assemblée Générale le vendredi 21 mai. Après approbation des rapports d'activités et financier, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Mme MOREAU
Vice-Présidentes : Mme GUERONIK, Mme RANSON
Trésorier : Mme CHATAIN
Secrétaire : M. FABIAN

Après avoir fermé ses portes le 31 juillet, le Club a repris ses parties libres le 2 septembre à 14 h.

Les jours d'ouverture sont :

- Lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h ;
- Mercredi de 20 h à 23 h ;
- Samedi de 16 h à 20 h.

Une fois par mois le mercredi soir verra un dîner-bridge avec inscription préalable ; la date exacte sera affichée au tableau du Club ainsi que le numéro de téléphone pour inscription.

La cotisation de membre reste fixée à :

50 F pour un joueur, 80 F pour un couple, 30 F pour un étudiant.

TOURNOIS :

Les Tournois de régularité ont lieu :

Les 1^{er} et 3^e jeudi du mois à 14 h.

Les 2^e et 4^e samedi du mois à 14 h.

A la fin de chaque trimestre, un choix de cadeaux sera offert aux gagnants.

Date des prochains Tournois :

Jeudi : 16 septembre - 7 octobre, 21 octobre - 4 novembre, 18 novembre - 2 décembre, 16 décembre.

Samedi : 25 septembre - 9 octobre, 23 octobre - 13 novembre, 27 novembre - 11 décembre.

Droit d'inscription pour chaque Tournoi : 10 F par joueur, 5 F pour les étudiants.

Les cours reprendront à partir du 4 octobre. M. MAGNE donnera tous les renseignements les jours d'ouverture, à partir du 15 septembre. Cours de débutants, de perfectionnement, tournois commentés, etc.

INTERCLUB :

Une équipe de notre club a participé pour la première fois aux épreuves interclub du Val de Seine. Nous pensons présenter plusieurs équipes en 1976-77. Les sélections auront lieu lors des tournois du premier trimestre. Il est intéressant pour nos joueurs de rencontrer d'autres clubs et d'autres joueurs, c'est une excellente occasion d'ouverture.

Une bonne année en perspective.

La Présidente, Mme MOREAU

V. M. E. H.

Dans le Parc de Saint-Cloud, les lundis 10 et 24 mai, les pensionnaires de la Maison de Retraite Lelégard ont participé à une sortie organisée par « l'Association pour la Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers ».

Les propriétaires du restaurant « La Grange aux Ecuries » ont eu l'extrême gentillesse de leur offrir un goûter fort agréablement animé par le sympathique chanteur guitariste Pascal PONTY et sa jeune femme, tous deux élèves de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.

Que tous les animateurs qui ont participé à cette agréable réunion soient remerciés et en particulier leur dévouée Présidente, Mme WYART.

CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

Une conférence intitulée « S-EAU-S » par M. Philippe COTTEREAU, Secrétaire Général du Groupe Paul-Emile Victor, fait entrevoir aux adhérentes du C.F.A.E. les perspectives dramatiques pour l'humanité de la pollution et de la rarefaction de ce précieux élément qu'est l'eau..., la période de sécheresse actuelle oblige à y réfléchir davantage.

Précédé de la visite du Château de Dampierre tout proche, le pique-nique à Saint-Lambert-des-Bois, formule heureusement innovée l'an passé, les réunit dans une joyeuse ambiance de détente avant la séparation des grandes vacances.

Beaucoup de projets pour la rentrée, en particulier la réception de leurs amies de Frascati qui seront à Saint-Cloud fin septembre.

LES AMIS DES FLEURS



Le club d'art floral de SAINT-CLOUD reprend ses activités le jeudi 7 octobre, 4, rue des Ecoles.

Cette première séance aura pour thème : « TROUVAILLES DE L'ETE ».

En art occidental (responsable Mme Christiane LARROUMETS, Tél. 602 69.23), les bouquets seront réalisés au club, 4, rue des Ecoles, le jeudi (de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30) les 7 et 28 octobre, 18 novembre, 2 et 16 décembre.

En art japonais (responsable Mme Hermine BOGRAND, Tél. 602 56.85), les bouquets seront réalisés 8, avenue Pozzo-di-Borgo le jeudi (de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h) les 21 octobre, 4 et 25 novembre, 9 décembre.

Deux séances d'art floral pour les jeunes (responsable Jacqueline BOGRAND, Tél. 771 81.52) auront lieu les mercredis 10 novembre (série benjamin 6 à 11 ans) et 15 décembre (série junior 12 à 15 ans) au 4, rue des Ecoles, de 14 h 30 à 16 h 30.

Le mercredi 13 octobre, les animatrices du Club organiseront une démonstration à la Société Nationale d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, 75015 Paris. Séances 14 h 30, 18 h.

Le Club d'art floral en vous faisant découvrir les joies de composer un bouquet, vous fera aimer les fleurs et vous apprendra à regarder la nature, manière de participer à la qualité de la vie.

Pour tous renseignements téléphoner au 602 69.23 et 602 52.13.

CLUBS DE L'AGE D'OR

A Saint-Cloud, grâce à la collaboration de la Municipalité et de la Maison de l'Amitié, c'est vraiment l'AGE D'OR, « La Joie de Vivre ».

Maintes activités sont organisées par les clubs :

- des matinées récréatives familiales ;
- des matinées culturelles animées par les jeunes ;
- des promenades en car ;
- des visites de Châteaux et Musées ;
- une chorale (avec Professeur de l'Ecole de Musique) ;
- des conférences et cours à l'Université de Nanterre ;
- un lieu de rencontre dans le Parc de Saint-Cloud à la belle saison ;
- des travaux manuels avec 2 ventes annuelles au profit de sorties champêtres avec repas au restaurant sans frais ;
- des cours de culture physique et natation ;
- une bibliothèque ;
- un Club de Marcheurs.

La Municipalité de son côté a organisé : le Foyer-Logement « Les Heures Claires », deux foyers-restaurant à prix très modique, deux goûters très copieux par semaine, des sorties théâtrales et champêtres, des vacances en Normandie.

LIONS CLUB

Le Lions Club de Saint-Cloud a désigné ses responsables pour l'exercice 1976-1977 :

- Président : François AUCLIN.
- Secrétaire Général : Jean GENESTIER.
- Trésorier Général : Charles PEGULU de ROCIN.

Le Comité d'Administration qui contribuera à la gestion du Club se compose comme suit :

— M. Albert DERMAGNE (immédiat Past-Président) ; MM. Jean René BAROCHE, René FAUCONNIER, Félix LECERF, Francis PLANCHE et le Docteur Hubert RISCH.

Durant l'exercice social 1975-1976, une aide notable a été versée aux œuvres sociales de la ville de Saint-Cloud et un don de 3 fauteuils électriques pour handicapés physiques a été fait au Club de Loisirs et d'Entraide de l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL

L'Assemblée Générale Annuelle de la Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Cloud s'est tenue le 14 mars 1976 sous la présidence de M. P. HERMAND. 55 membres étaient présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration se compose de MM. HERMAND, BLANC, MULARD, ROISIN, CHAVETON, GAILLARD, LE ROY, LEMOULT et LEYS.

Le Conseil de Surveillance est représenté par MM. LEGUAY, nouveau Président, DUOLE, CHARTIER, MALLEY, FUSTIER, PAGEIX et MELLINET.

Fondée en 1926 la Caisse de Crédit Mutuel, dans la limite de ses possibilités (encadrement du crédit), continue à rendre service à ses Membres qui peuvent avoir besoin d'un crédit dont l'utilité du motif aura été acceptée par les Conseils d'Administration et de Surveillance.

Tous renseignements peuvent être fournis lors des permanences tenues mardi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 ou dimanche de 10 h 30 à 11 h 30 au siège social, 15, rue d'Orléans à Saint-Cloud.

UNION DES CONSOMMATEURS

L'Union des Consommateurs de Saint-Cloud affiliée à l'Union Fédérale des Consommateurs existe depuis deux ans environ.

Voici un bref aperçu de ses différentes activités :

- plusieurs relevés de prix, le dernier en date d'avril 1976 ;
- pétition pour le mauvais fonctionnement du téléphone ;
- enquête à propos de l'éventuelle création de centres commerciaux, avenue Foch et dans le Centre ;
- conférences :

- en janvier 1976, sur les contrats passés avec E.D.F. et G.D.F. ;
- en mars 1976, sur les substances nocives introduites dans les produits alimentaires.

Notre prochain objectif est de recueillir le plus de faits possibles dénonçant les atteintes aux droits des consommateurs (publicité, fraîcheur des produits, conditionnement, après-vente...) afin de les transmettre à l'U.F.C. qui prépare des Etats Généraux de la Consommation pour octobre 76.

Aidez-nous tous à cela. Merci.

Pour tous renseignements, adressez-vous au 10 ter, avenue Belmontet.

ASSOCIATION NATIONALE DES VEUVES CIVILES

L'Association des Veuves Civiles de Saint-Cloud tient une permanence les 2^e lundi du mois de 15 h 30 à 16 h à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly.

Son but est d'assurer son concours aux problèmes préoccupants de l'emploi, de la retraite, des enfants, etc., qui peuvent concerner les personnes veuves.

Pour tous renseignements, téléphoner au 602 30.11.

ASSOCIATION DES FAMILLES DE SAINT-CLOUD

L'Association poursuit son activité, tant sur le plan local que sur un plan plus général.

En mars dernier, la Bourse aux Vêtements a battu ses records de participation ; la prochaine se tiendra en octobre au Foyer des Sportifs.

Au début des vacances, l'Association a tenté de rendre service aux adhérents en les informant sur les loisirs et vacances de leurs enfants.

Sur un plan plus général, l'Association contribue à l'action menée en faveur des intérêts familiaux par l'Union Nationale des Associations Familiales (U.N.A.F.) et la Fédération Française des Familles (F.F.F.).

L'U.N.A.F. a fêté son cinquantenaire en juin. Ce fut l'occasion d'inviter M. le Président de la République et d'exposer au grand public les préoccupations des familles. Notre Maire, M. Jean-Pierre FOURCADE, était présent à cette manifestation.

La F.F.F. qui se compte parmi les quelques grands mouvements français reconnus comme Associations de Défense des Consommateurs, a organisé un important Forum sur les problèmes de consommation.

L'Association des Familles de Saint-Cloud, en demandant aux Clodoaldiens d'adhérer nombreux, entend par la masse de ses adhérents contribuer à la vitalité et à l'audience des mouvements nationaux auxquels elle participe, dans l'intérêt des familles.

Son siège social est à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly et son bureau est ainsi constitué :

- Président : M. THILLARD.
- Vice-Présidentes : Mmes AUBREE, BOULEAU, FUSTIER.
- Secrétaire : M. FROCHOT.
- Trésorier : M. MENNESSON.

Cotisation : 10 F - Renseignements : 771 65.14.

UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'U.F.C.S., mouvement d'éducation permanente, vous invite le jeudi 7 octobre 1976 à une visite-conférence de la Centrale hydro-électrique de PORCHEVILLE (Yvelines), organisée en collaboration avec l'E.D.F. région Paris-Ouest, sous la conduite d'une conseillère technique.

Rendez-vous fixé à 8 h 45, place de la Mairie - Transport par autocar - Retour vers 12 h 30. Participation aux frais : 7 F.

Inscriptions chez Mme CHANTREL, 21, rue du Mont-Valérien, Tél. 771 62.41.

CENTRE D'INFORMATION FEMININ DES HAUTS-DE-SEINE

Mesdames, la délégation à la Condition Féminine est en mesure de vous informer sur les dispositions et droits nouveaux concernant :

— la formation professionnelle des mères de famille (faut-il avoir déjà travaillé pour suivre un stage rémunéré ? n'importe quel stage ouvre-t-il droit à cette aide financière ? que faire quand on ne sait pas dans quelle voie s'engager ?...);

— la sécurité sociale des femmes séparées et divorcées (pour le remboursement des prestations d'assurance maladie : que se passe-t-il en cas de divorce ? en cas de séparation ?...);

— la retraite volontaire de la mère au foyer (qui peut en bénéficier ? conditions à remplir ? montant des cotisations ?...).

Vous pourrez obtenir la réponse à bien des questions susceptibles de vous intéresser et de vous aider, en vous adressant au Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine, 177, avenue Joliot-Curie, 92013 Nanterre Cédex - Tél. 769 60.00, poste 55.82 de 9 h 30 à 16 h 30 sans interruption.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

Déclarations à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt

12 février 1976. — LES ARTS POPULAIRES DU MONDE.

OBJET. — Informer ses membres sur la vie, la culture, les traditions dans les pays du monde; agir en tous domaines dans le but de faciliter à ses membres tous voyages en vue d'acquérir une meilleure connaissance des Arts Populaires du Monde.

Siège social : 209, les Bureaux de la Colline, Saint-Cloud.

✱

15 avril 1976. — FONDATION BRIGITTE BARDOT.

OBJET. — Protection de tous les animaux avec tous les moyens s'y rattachant ainsi que le concours à toutes actions des pouvoirs publics poursuivant le même but.

Siège social : 180, bd de la République, Saint-Cloud.

✱

6 mai 1976. — L'ASSOCIATION CERCLE DE YACHTING A VOILE DE SANDRANCOURT change son titre qui devient :

CERCLE A VOILE DE SANDRANCOURT.

Siège social : 124, bd de la République, Saint-Cloud.

✱

17 mai 1976. — L'ASSOCIATION CLUB CULTUREL INTERNATIONAL transfère son siège social du 3, rue Pasteur, au 5, rue de Garches, Saint-Cloud.

CARNET

Nous ne sommes pas en mesure de connaître tous ceux de nos concitoyens qui viennent d'être nommés ou promus dans un Ordre National.

Nous prions les Clodoaldiens, bien involontairement oubliés, de nous excuser.

Nous souhaitons être informés dès que possible et remercions dès maintenant ceux qui nous y aideront.

LEGION D'HONNEUR

Par décret en date du 9 juillet 1976

Au titre du Ministère du Travail

Chevalier :

M. Michel BETHUNE, 8, Parc de Béarn, Saint-Cloud

Au titre du Ministère de l'Industrie et de la Recherche

Chevaliers :

M. Léon JOUSSEAUME, 13, Parc de Béarn, Saint-Cloud

M. Albert GERELLE, 8, rue Coutureau, Saint-Cloud

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Par décret en date du 9 juillet 1976

19 mai 1976. — L'ASSOCIATION LA CHORALE DE SAINT-CLOUD change son titre qui devient :

LA CHORALE ET L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL
DE SAINT-CLOUD.

Additif à l'objet : développer les vocations musicales des instrumentistes.

✱

26 mai 1976. — ASSOCIATION DES ANCIENS STAGIAIRES DU CENTRE AUDIOVISUEL DE L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD.

OBJET. — Assurer un contact entre les Anciens Stagiaires, favoriser les échanges d'informations sur les expériences pédagogiques mettant en œuvre les moyens audiovisuels à tous les niveaux d'enseignement et aider à la diffusion de ces informations.

Siège social : Centre audiovisuel, Ecole Normale Supérieure, 2, avenue du Palais, Saint-Cloud.

✱

28 juin 1976. — L'ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DES RECHERCHES POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER transfère son siège social du 40, boulevard Emile-Augier, 75016 Paris, au 3, rue des Gate-Ceps, 92210 Saint-Cloud.

✱

4 juillet 1976. — L'ASSOCIATION CULTURELLE MARCELLE-BELLOFIORE DE SAINT-CLOUD DE L'ANCIEN ET MYSTIQUE ORDRE ROSAE CRUCIS (A.M.O.R.C.).

OBJET. — Etude de l'idéal rosicrucien.

Siège social : chez Mme BATHIAS, 34 bis, rue Jacoulet à Saint-Cloud.

✱

16 juillet 1976. — L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE MONTRETOUT.

OBJET. — Représenter et informer les parents d'élèves pour promouvoir tout ce qui va dans l'intérêt des enfants.

Siège social : Mairie de Saint-Cloud.

✱

21 juillet 1976. — L'ASSOCIATION CIVISME ET ENVIRONNEMENT.

OBJET. — Défense et protection de l'homme dans son cadre de vie, de la nature et recherche d'un environnement de qualité.

Siège social : 29, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.

Déclaration à la Préfecture des Hauts-de-Seine

9 juin 1976. — L'ASSOCIATION POUR LA QUALITE DE LA VIE transfère son siège social du 160, boulevard de la République à Saint-Cloud au 42, avenue Victor-Hugo à Neuilly 92200.

Au titre du Ministère du Travail

Chevalier :

M. Alfred LENTZ, 3, rue Pigache, Saint-Cloud

Au titre du Ministère de l'Industrie et de la Recherche

Chevaliers :

M. Charles de BEAUCHEF de SERVIGNY, 83, rue de Garches, Saint-Cloud

M. Pierre MONOD, 9, rue Coutureau, Saint-Cloud

Au titre du Ministère de l'Équipement

Chevalier :

M. Georges DARPAS, 22, Parc de la Bérengère, Saint-Cloud

Au titre du Ministère du Commerce et de l'Artisanat

Officier :

M. Jean FRIES, Conseiller Municipal de Saint-Cloud

Par décret en date du 15 juin 1976

Au titre du Ministère de la Défense

Chevaliers :

M. Paul MIMET, 3, avenue Eugénie, Saint-Cloud

M. SPITALIER, 40, rue du Mont-Valérien, Saint-Cloud

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ASSOCIATION DES FAMILLES DE SAINT-CLOUD

La bourse aux vêtements d'automne et d'hiver (rayons : vêtements, chaussures, bicyclettes, sport et scoutisme) aura lieu comme les années précédentes au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

Comme à l'accoutumée, un barème vous sera proposé sur place.

Dépôt des objets à vendre :

Mardi 5 octobre, de 10 h à 22 h

Vente :

Mercredi 6 octobre, de 13 h à 22 h

Jeudi 7 octobre, de 10 h à 20 h

Retrait des invendus et paiement :

Samedi 9 octobre, de 9 h à 13 h

Pour tous renseignements, téléphoner à :

B. AUBREE - 771 62.82

Ch. de la CHAISE - 771 84.89

N. FAUQUENOT - 771 73.81

Ch. MACQUERON - 602 58.23

La 5^e section d'Inspection du Travail (compétence : RUEIL, MARNES-LA-COQUETTE, VILLE-D'AVRAY, SAINT-CLOUD, GARCHES, VAUCRESSON) précédemment installée 11, rue Jean-Edeline à RUEIL, est transférée depuis le 6 mai 1976, 71, boulevard National à LA GARENNE-COLOMBES.

Nouveau numéro d'appel : 780 73.73.

CARTE AMETHYSTE

TRANSPORTS GRATUITS POUR LE 3^e AGE

Gratuité des Transports R.A.T.P. - S.N.C.F. Banlieue à certaines catégories de personnes du 3^e Age.

Cette mesure a été votée par le Conseil Général des Hauts-de-Seine en faveur :

— des personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables ou des personnes de 60 ans en cas d'invalidité ;

— des Anciens Combattants et Veuves de la guerre de 1914-1918, sans distinction de ressources ;

— des invalides civils titulaires de la carte d'invalidité à 80 %, sans distinction d'âge et bénéficiaires du fonds national de solidarité.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leur demande au Bureau d'Aide Sociale de la Mairie, munies des pièces justifiant leur situation et d'une photographie d'identité.

L'ACCUEIL A SAINT-CLOUD

souhaite la bienvenue aux nouveaux Cloisardiens. Les hôtesses bénévoles se mettent à leur disposition pour les renseigner, les aider et les introduire.

Permanences à la Mairie :

— Jeudi de 14 h à 18 h

— Samedi de 9 h 30 à 12 h

CANTINES SCOLAIRES

Les demandes de tarifs dégressifs seront obligatoirement faites au Bureau de l'Enseignement de la Mairie.

Se munir des pièces justificatives : livret de famille, bulletins de salaires des différentes personnes de la famille, photocopie de la déclaration des revenus, talons de paiement des prestations familiales, quittance de loyer.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1958 doivent se faire recenser entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 1976 à la Mairie de leur domicile (Bureau des Affaires Générales).

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 1977, les personnes nouvellement domiciliées à Saint-Cloud peuvent se faire inscrire sur la liste électorale durant toute l'année.

Se présenter au Bureau des Affaires Générales muni d'une pièce d'identité, éventuellement de l'ancienne carte d'électeur et d'une justification de domicile (quittance de loyer, électricité, gaz, etc.)

Les personnes ayant changé d'adresse dans Saint-Cloud sont priées de le faire savoir au Bureau des Affaires Générales.

BULLETIN MUNICIPAL

Les personnes qui ne reçoivent pas ou ne reçoivent plus le Bulletin Municipal sont priées de se faire connaître ou d'adresser une réclamation au Bureau des Affaires Générales de la Mairie.

Activités péri-scolaires

ORGANISEES PAR LA CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES

— Pour les enfants de 3 à 6 ans :
GARDERIES MATERNELLES

• à l'école maternelle du Centre,
17, rue Hébert et

• à l'école maternelle de Montreuil,
7, rue René-Weill

Tous les mercredis de chaque semaine de 8 h 30 à 18 h.

Ramassage par cars de la Ville matin et soir. Repas pris à la cantine.

— Pour les enfants de 6 à 12 ans :
CENTRES AERES

• Centre Aéré Gounod, 7, rue Gounod - Tél. 602 34.57

Tous les mercredis de chaque semaine, de 8 h 30 à 18 h ou l'après-midi seulement de 14 h à 17 h.

Ramassage par cars matin et soir.
Repas pris à la cantine.

• Centre Aéré du Val-d'Or, 4, rue Michel-Salles

Tous les mercredis de 14 h à 17 h pour les enfants des écoles du Val-d'Or et des Coteaux.

— Pour les garçons et filles de 9 à 15 ans :
CENTRE D'INITIATION SPORTIVE (se référer à l'article sports et loisirs des jeunes, page 22)

Ces activités, organisées par la Ville, sont réservées aux enfants scolarisés à Saint-Cloud dont les familles ont adhéré à la Caisse des Ecoles (cotisation 15 F à verser au bureau de l'Enseignement de la Mairie).

C'est également au bureau de l'Enseignement que vous pourrez obtenir toutes les précisions supplémentaires concernant ces activités.

L'ABC DE L'EMPLOYEUR DE PERSONNEL DE MAISON

A. comme Arrêt de travail

En cas d'arrêt pour maladie, maternité ou accident du travail, l'employé a droit à son salaire, déduction faite des prestations versées par les Assurances Sociales, pour un temps variable suivant son ancienneté.

(cf. Convention Collective, Annexes II et III, art. 8).

B. comme Barème de salaire

Le dernier accord conclu le 5 mai 1976 définit les salaires BRUTS minimaux en-dessous desquels, compte tenu du coefficient de qualification et éventuellement de l'ancienneté, aucune employée ne peut être payée dans la Région Parisienne.

Il y aurait encore...

B. comme **Bulletins de salaire** ou **Bordereau de l'U.R.S.S.A.F.** (déclaration nominative trimestrielle).
Ensuite vient le

C. comme Congés payés

L'employé de maison a droit à 2 jours de congé payé par mois de travail.

ou Contrat de travail

Dans un contrat écrit, il est recommandé de préciser : nature du travail, salaire, horaires, lieux de travail (l'employée suivra-t-elle son employeur dans ses déplacements ?), conditions de logement (le logement étant parfois lié à la fonction), etc.

Nous pourrions continuer avec

D. comme Démission

J. comme **Jardiniers - gardiens et jardiniers**

L. comme **Licenciement**
ou

P. comme Préavis

Que vous ayez une employée de maison horaire ou à plein temps, vous aurez tous les renseignements complémentaires en adhérant au

SYNDICAT DES EMPLOYEURS
DE PERSONNEL EMPLOYE DE MAISON
(S.E.P.E.M.)

32, rue d'Argout, 75002 Paris
Tél 508 54.89

Pour les Hauts-de-Seine, une permanence se tient à Saint-Cloud tous les vendredis de 10 h 30 à 12 h à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly - Tél. 602 47.12.

ENSEIGNEMENT MENAGER

Les activités d'Economie Familiale dispensées par la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne reprendront à compter du LUNDI 20 SEPTEMBRE 1976, dans les locaux habituels :

Centre Artistique et Culturel, 14, rue des Ecoles

Centre Social de la Passerelle de l'Avre, rue de l'Yser

Vous pouvez vous renseigner en écrivant à :

Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne - Service Economie Familiale, 14, rue Viala, 75750 Paris Cédex 15 ou aux centres précités.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ZONE B MONTRETOUT SUD	14-28	12-26	9-23	14-28
ZONE C COTEAUX	15-29	13-27	10-24	15-29
ZONE D MONTRETOUT NORD	16-30	14-28	11-25	16-30
ZONE A CENTRE	17	1-15-29	12-26	17-31

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

ATTRIBUTION DE SACS POUBELLES EN POLYETHYLENE

Nombre d'habitants au foyer	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Quantité de sacs par trimestre ..	30	30	40	50	30	30	30	30	40	40	50	50	60
Type de sacs	20	30	30	30	100	100	100	100	100	100	100	100	100

— Les commerçants et artisans recevront en sus une attribution de 30 sacs de 100 litres.

— Tous les échanges de bons seront possibles entre les types : 20, 30 et 100 litres, à équivalence de volume. Il suffit de retourner les bons à nos bureaux.

— Seuls les habitants recensés au foyer ont droit à une attribution gratuite. Les foyers recevant des invités, amis, parents, etc., pourront se procurer des sacs supplémentaires à titre onéreux chez les concessionnaires, à savoir :

Félix POTIN, 15, rue Gounod - Tél. 602 67.39

COMOD, 1, place du Pas-de-St-Cloud - Tél. 602 94.47

CARMES, 6, avenue de Longchamp - Tél. 602 34.37

Mohamed MSAKNI, 17, rue de Buzenval - Tél. 771 78.85

Indemnités pour frais funéraires

L'indemnité pour frais funéraires ne peut être accordée qu'à une personne physique :

— si les droits au Capital décès sont ouverts ;

— en l'absence de bénéficiaires légaux du Capital décès.

Le postulant doit satisfaire aux conditions suivantes : ne pas avoir droit au capital décès, assumer effectivement la

charge des frais funéraires, ne posséder aucun droit à la succession ou ne pas recueillir de celle-ci une somme supérieure à 1 580 F au 1^{er} janvier 1976.

L'indemnité est fixée en fonction des frais engagés par le requérant compte tenu de ses ressources, du montant éventuel de la succession.

Toutefois, elle ne peut excéder un montant maximum de 1 580 F.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

En cas de décès consécutif à un ACCIDENT DU TRAVAIL ou une MALADIE PROFESSIONNELLE régulièrement inscrite aux tableaux, les frais funéraires payés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dans la limite des frais exposés, ne peuvent excéder un maximum de 1 580 F.

Indemnités pour frais funéraires (suite)

Formalités

Présenter à l'appui de la demande de remboursement une facture ou un état des dépenses.

Bénéficiaire

Cette indemnité pour frais funéraires déduite du Capital décès attribué au titre des Assurances Sociales, est versée à la personne qui a supporté les frais d'obsèques, sur présentation des factures acquittées.

Cette personne ne fait donc pas nécessairement partie de la famille du défunt.

LE CAPITAL DECES

Ce capital est dû quelle que soit la cause du décès.

— Personnes susceptibles d'en bénéficier :

Le conjoint non divorcé ni séparé, les descendants, les ascendants, une tierce personne (ex. concubine).

Condition : être au jour du décès à la charge totale effective et permanente de l'assuré(e).

La demande devra être faite dans un délai d'un mois à compter du jour du décès.

Passé ce délai, le capital décès peut être versé : au conjoint ni divorcé, ni séparé ; aux descendants ; aux ascendants même s'ils ne sont pas au jour du décès à la charge totale effective et permanente de l'assuré(e).

Dans ce cas, la demande pourra être faite dans un délai de 2 ans à compter du jour du décès.

— Conditions

Le bénéficiaire du capital décès doit apporter la preuve que l'assuré(e) décédé(e) pouvait justifier d'un nombre d'heures de travail suffisant avant la date du décès.

En principe, la PENSION VIEILLESSE ne donne pas droit au capital décès. Il existe toutefois certains cas particuliers.

— Formalités

S'adresser à la Caisse à laquelle était rattaché l'assuré(e) au jour de son décès.

— Pièces à fournir :

- Joignez à la demande de capital décès (imprimé fourni par le centre de paiement) : un bulletin de décès délivré par la Mairie, une attestation des salaires perçus par l'assuré(e) au cours des 3 mois précédant la date du décès, une fiche familiale d'Etat-Civil.

- Si vous étiez, au jour du décès, à la charge totale, effective et permanente de l'assuré(e), fournissez une justification de cette situation.

— Enfant mineur :

Demande faite en son nom par le père, par la mère ou le tuteur. En sus des pièces mentionnées ci-dessus, le tuteur devra joindre un acte justifiant de sa qualité.

— Montant :

Le montant maximum du capital décès est de 9 480 F.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne. Tél. 704 21.50 ou au Centre de paiement le plus proche.

A propos de la rage

Quelques conseils de prudence

En zone contaminée ou en bordure de zone contaminée, ne pas recueillir d'animaux sauvages malades pour les soigner (consigne impérative à faire comprendre aux enfants). Se souvenir que toutes les espèces sauvages peuvent être atteintes de rage.

En présence d'un animal domestique malade, consulter votre vétérinaire.

Le plus souvent, pour éviter la contamination il suffit d'être méfiant et de ne pas aller au-devant du virus.

Que faire si l'on craint d'avoir été contaminé

Avant toute chose il convient de réaliser un lavage immédiat de la plaie à grande eau et avec du savon, ensuite placer un pansement après désinfection et aller consulter votre médecin.

Faire examiner par un vétérinaire l'animal qui vous a mordu.

Si cet animal a été tué après vous avoir mordu, alerter les services vétérinaires de la Préfecture qui feront examiner la tête (encéphale) par l'Institut Pasteur de Paris.

Dans les deux cas si les examens sont positifs votre médecin vous fera subir le traitement antirabique.

Si l'animal a disparu après vous avoir mordu, votre médecin après examen minutieux des circonstances de la morsure, prendra seul la responsabilité de vous faire subir ou non le traitement antirabique.

Comment lutter contre l'extension de la rage

— La limitation du nombre des renards dans les régions contaminées ou en passe de le devenir est la seule mesure réaliste pour endiguer l'extension de la rage.

Cette mesure souvent mal acceptée par le public parce que mal comprise le serait moins si on la replaçait dans son contexte biologique de surdensité anormale et si l'on voulait bien considérer que face à cette affection qui peut demain vous atteindre vous et les vôtres, il n'est pas permis d'hésiter dans le choix des mesures à adopter.

— Vaccination systématique des chiens et des chats contre la rage.

Quelle est la situation à Saint-Cloud

Pour l'instant dans notre Ville comme dans le parc et les communes environnantes, il n'y a pas de rage. Mais un animal provenant des départements voisins infectés peut toujours introduire la maladie à Saint-Cloud, c'est pourquoi vous devez être vigilants et respecter les consignes données.

SERVICE D'URGENCES DENTAIRES

Un service de garde est assuré dans les Hauts-de-Seine pour les soins dentaires d'urgence, les dimanches et jours fériés, de 9 h à 12 h.

Pour communication de la liste des praticiens de garde s'adresser au Commissariat ou appeler le 776 25.42.

INFORMATIONS MÉDICALES

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS DE SAINT-CLOUD

19 septembre 1976	:	M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale
26 septembre	:	M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or
3 octobre 1976	:	M. RICQUIER, 85, bd de la République
10 octobre	:	Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval
17 octobre	:	Mme AYACHE, 160, bd de la République
24 octobre	:	Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise
31 octobre	:	Mlle THOMAS, 7, rue Dailly
1 ^{er} novembre 1976	:	Mlle THOMAS, 7, rue Dailly
7 novembre	:	Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp
11 novembre	:	Mme LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy
14 novembre	:	Mme LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy
21 novembre	:	Mme MARECHAL, 47, rue Gounod
28 novembre	:	Mme MICLEA, 3, parc de la Bérengère
5 décembre 1976	:	M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale
12 décembre	:	M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or
19 décembre	:	M. RICQUIER, 85, bd de la République
25 décembre	:	Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval
26 décembre	:	Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval

Mme NIDA, Chirurgien dentiste, informe sa clientèle du transfert de son Cabinet depuis le 21 juin 1976, au 153, avenue du Maréchal-Foch, à Saint-Cloud - Tél. 771 79.69.

**

Mme PAPARIS, infirmière, exercera à domicile, en remplacement de Mlle BECQUART - Tél. 970 76.48.

Le Dr J.-P. Guyonnet, chirurgien dentiste, Professeur à l'Ecole dentaire, informe sa clientèle que son cabinet a été transféré du 16, rue de Montretout au 35, boulevard de la République à Saint-Cloud, où il reçoit aux mêmes jours et heures que précédemment. Tél. 602 58.94.

ETAT CIVIL

du 1^{er} mai 1976 au 15 août 1976

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

240 enfants sont nés 3, place Silly à la maternité de l'hôpital dont 49 enfants de familles clodoaldiennes

Sandrine Leite - Emmanuelle Poullain - Delphine-Liebeaux - Fabien Monsel - Stéphanie Daguin - Céline Elezovic - Jouaki Serra - Nathalie Da Cunha - Maria Morais - Caroline Madrigal - Thomas Pringot - Vincent Ongaro - Stéphanie Petiteau - Delphine Barconnière - Céline Felismino - Rodolphe Leys - Anne-Marie Ribeiro - Pascal Pinheiro - Anne Levéchin - Rachid Ali Ben Abdellah - Paulo-César dos Reis - Yannis El Ghoul - Sibylle Ribereau-Gayon - Aruna Ratnayake - Sophie Pires - Christophe Gragnic - Pierre Laurent - Fatma Arab - Sylvie de Oliveira - Robert Kolevski - Nicolas Pédrón - Patrick de Francesco - Julien Redon - Christophe Molinié - Sarah Corbillon - Delphine Basalo - Vincent Houdaille - Ariane Pelletier - Cédric Fertichon - Olivier Vial - Leïla El Mahdi - Nathalie Vaugelade - Elisabeth Filipe Rodrigues - Philippe Da Silva - Koumba Konate - Cyril Dominguez - Alexandra Briard - Géraldine Camps - Sandrine Moussel.

5 enfants sont nés 6, rue de la Porte-Jaune dont 2 enfants de familles clodoaldiennes

Raphaëlle de Almeida - Florence Janicki.

Enfants de familles clodoaldiennes nés hors Saint-Cloud

Enguerran Nouet à Vélizy (78) - Elisabete Ramos à Suresnes (92) - Nathalie Laffitte à La Celle-Saint-Cloud (78) - Stéphane Colin à Boulogne (92) - Florent Delahousse à Sèvres (92) - Karim Chabani au Chesnay (78) - Edouard-Benjamin Pierron à Paris-16^e - Marie-Delphine Devilliers à Paris-16^e - Katia Lekarski à Paris-4^e - Matthieu Jourdié à Suresnes (92) - Sonia Kavyrchine à Suresnes (92) - Elisabeth Leconte à Saint-Germain-en-Laye (78) - Marie-Sophie Cabanel à Paris-13^e - Alix Malapert à La Celle-Saint-Cloud (78) - Veronica Pons à Suresnes (92) - Flore Vecchi à Suresnes (92) - Nathalie Ribeiro à Suresnes (92) - Vincent Lacaze à Suresnes (92) - Stéphane Del Bosque à Suresnes (92) - Laetitia Duboc à Chevreuse (78) - Charlotte Reinke à Boulogne (92) - Emmanuel de Villeneuve-Esclapon à Paris-17^e - Guillaume Raynaud à Clichy (92) - Thomas Benard à Suresnes (92) - Brice Ramillon à Suresnes (92) - Gwenaëlle Iland à Versailles (78) - Emilie Tokar à Suresnes (92) - Elisa Biend à Neuilly-sur-Seine (92) - Camille Bousquie au Chesnay (78) - Ludivine Bianchi à Paris-16^e - Vincent Montrieux à Paris-13^e - Frédéric Pastur à Suresnes (92) - Emmanuelle Hery à La Celle-Saint-Cloud (78) - Gwendoline Allain à La Celle-Saint-Cloud (78) - Audrey Bazin à Boulogne (92) - Nicolas Barrow - au Chesnay (78) - Julie Zeller à Boulogne (92) - Joanna Durand à Neuilly (92) - Julie Noël à Issy-les-Moulineaux (92) - Grégoire Marois à Paris-17^e - François Bourgoïn à Rueil-Malmaison (92) - Florence Miguet à Boulogne (92) - Fabien Alatiene à La Celle-Saint-Cloud (78) - Vincent Puviss de Chavannes à Paris-15^e - Sébastien Ranc à Suresnes (92) - Matthieu Hamel à Boulogne (92) - Aurélie Boulet à Neuilly (92) - Fabienne Spitalier à Paris-8^e - Jean-Christophe Royer à Paris-14^e - Cédric Fillon à Levallois (92) - David Mizrahi à Versailles (78) - Jean-Yves Delort à Boulogne (92) - Deborah Boulanger à Boulogne (92) - Pierre-Erwan Meyer à Clamart (92) - Arnaud Laferté à Paris-15^e - Simon Garcin au Chesnay (78) - Fanny Desrues à Suresnes (92) - Virginie Videgrain à Issy-les-Moulineaux (92) - Annabelle Pilé à Paris-15^e - François Tulli à Paris-17^e - Anne Rouques à Versailles (78) - Ilona Popovitch à Suresnes (92) - Cécile Perrod à Suresnes (92) - Sandrine Asseraf à Paris-16^e - Jean-Baptiste Vezin à Paris-15^e - Roman Scobeltzine à Suresnes (92) - Alexandra Marzloff à Suresnes (92) - Raphaële Descombes à Rueil-Malmaison (92) - Valérie Rabier à Tarbes (65) - Sarah Flichy à Suresnes (92) - Paule Henriot à Versailles (78) - Clémentine Bergot à Paris-17^e - Frédéric Dugau à Suresnes (92) - Peter Hathorn à Suresnes (92) - Yasmine Flon à Aubervilliers (93) - Alexandre Gabriel à Suresnes (92) - Laurent Burgos à Landerneau (29) - Nicolas Bellec à Boulogne-Billancourt (92) - Anne-Laure El Ghozi à Clamart (92) - Sophie O'Kelly à Suresnes (92) - Cyril Agranatt à Neuilly-sur-Seine (92) - Camille Jacobé de Naurois à Paris-14^e - Smail Ghennami à Suresnes (92) - Laura Lopes à Suresnes (92) - Valérie Gournay à Saint-Mandé (94) - Etienne Pouvreau à Suresnes (92) - Ludovic Le Jeune à Suresnes (92).

MARIAGES

Achille Maurice et Huguette Lossois - Bernard Goubet et Martine Coulange - François Gras et Catherine Baudry - Michel Perruche et Véronique Parailoux - Didier Mayere et Evelyne Delacressonnière - René Jaffrézo et Catherine Collet - Michel de Fonscolombe et Marie-France Thepenier - Gérard Voicel et Patricia Fougère - Michel Guiscafre et Marcelina Luque - Denis Eglin et Corinne Ignace - Jean-Pierre Guennec et Lysiane Contentin - Patrice Mercier et Marie Bourboulon - Michel Moreau et Josiane Cadeville - Patrick Nadal et Elisabeth Coyaud - François Damay et Chantal Joly - Jacky Michaut et Yveline Deniaux - Henri Janicki et Dominique Bonnard - Pierre Formanek et Maryvonne Lagrange - Patrick Graciannette et Elisabeth Garabedian - Guy Croqueolois et Martine Pallière - Jean Mayet et Martine Meunier - Gonçalves Moreira et Barreira Gonçalves - Philippe Lécot et Evelyne Le Ray - Guy Putfin et Marie-Claude Garcia - André Bernard et Catherine Devaux - Michel Guilloud-Bataille et Monique Sédilot - François Fournier et Isabelle Dorise - Guillaume Girard de Saint Gérard et Dominique Capmas - Alain Grange et Michèle Chereau - Pascal Courtois et Marie-Laure Guery - Olivier Cauquil et Christine Renaudin - Arnaud Vial et Dorothee Colombier - Philippe Ramillon et Martine Lefèvre - Dominique Pélabon et Emanuelle Codron - Jean-Pierre Dalibard et Catherine Pisani - Serge Bouché et Geneviève Verdier - Alain Reitzer et Anne-Marie Meyer - Hubert de Clédat et Viviane d'Ozouville - Payen de la Garanderie et Danièle Bernard - Maurice Chevalier et Agnès Vermès - Alain Eyer et Evelyne Sérieux - Manuel de Moura Fernandes et Maria Alves Mendes - Arthur Fiechter et Claire Launay - Raymond Carrétéro et Marie-Angèle Blanco - Alain Leblanc et Brigitte La Grange - Peter Seif et Isabelle Maucour - Xavier Bouchaud et Marie-Hélène Bonnet - Brou Bekoin et Emma Boulange - Christian Baronetto et Brigitte Rebillay - Marc Bijaoui et Michèle Zeitoun - Jacques Desavis et Colette Donat - Manuel Rodrigues de Oliveira et Maria Esteves Vilarinho - Alexis Eguers et Christiane Rambaud - Marc Schwob et Marie-Christine Guillaume - André Marchand et Yvette Collet - Anh Nguyen et Keiyo Mitsuki - Guy Viscard et Huguette Mola - Robert Fraisse et Ghislaine Biasotto - Patrice Richen et Gladys Rojas Villena.

DECES

Jean Dubois - Louis Grasménil - Berthe Bourniquel - Louise Desbiez-Piat, veuve Lapierre - Robert Desnos - Charles Libault de la Chevasserie - Achille de Bruyn - François Gimeno Berna - Marcel Rivet - Emile Pechard - Gabrielle Voindrot, épouse Dumas - Julie Kounowsky, veuve Katz - Baptiste Ségerie - Louisa Hansson, veuve Michel - Jeanne Tabary, veuve Blicq - Marie Bijon, épouse, Pommares - Joseph Witmann - Eugénie Simon, veuve Dominique - Louise Croguennec - François Chabrol - Constance Grignard, veuve Glory - Myriam Coli, veuve Peytavin de Garam - Rémy Leenhardt - Jean Froment - Léonie Mikas épouse Nuremberg - Léontine Doise, veuve Martel - Marcelle Lenadier, épouse Ravily - Arthur Lardillat - Emilie Michel, veuve Pérignon - Robert Noiroit - Messina Mamondas, veuve Exerdjoglou - Françoise Rivière - Louise Pignol, veuve Meunier - Louis Pelletier - Lucie Simonet - Flore Larique, veuve Mosnier - Madeleine Guilbert, veuve Beaugendre - Geneviève Poillot, épouse Mome - Eugénie Basquill, veuve Tyghem - Mariko Takagi - Constantin Akimoff - Emilienne Verdier, épouse Delaye - François Péré - Léon Graffion - Louis David - Giovanni Baréa - Roland Lelarge - Albert Morin - Yvette Fradet - René Couzyn - André Dubois - Charles Moura - Marie-Louise Janin, épouse Burget.



AU SERVICE DE TOUS :
L'AGENCE NATIONALE
POUR L'EMPLOI

Créée en 1967, l'Agence Nationale Pour l'Emploi est un organisme public, donc gratuit, qui assume une triple mission :

— L'information sur les emplois et les carrières, sur les conditions d'exercice des différents métiers, sur les possibilités de formation, sur les diverses aides accordées aux demandeurs d'emploi ;

— Le placement : l'Agence est un point de rencontre des offres et des demandes d'emploi en mettant en relation tous ceux qui cherchent un emploi et les entreprises qui veulent recruter du personnel. Que ce soit pour une fonction de cadre technique, administratif ou commercial, un poste de technicien ou d'employé, un emploi d'ouvrier qualifié ou de manœuvre, tous ses services se mobilisent pour assurer la meilleure adéquation entre l'offre et la demande.

Si l'offre d'emploi ne peut être satisfaite localement, elle est immédiatement diffusée à toutes les agences de la région, et si besoin à l'ensemble des 600 agences réparties sur le territoire métropolitain.

L'Agence présélectionne les candidats qu'elle adresse à l'employeur, lequel reste libre de son choix.

— Conseil et orientation : les chargés d'information et les conseillers professionnels accueillent, informent, guident, aident tous ceux qui ont un problème d'insertion, de formation, de conversion. Connaissant de façon précise le marché local du travail, l'Agence favorise ainsi l'orientation de la population active disponible vers des débouchés réels et lutte contre le chômage d'inadaptation.

Conformément aux orientations prévues au VII^e plan, l'Agence Nationale Pour l'Emploi va encore étendre son champ d'action et développer ses services. Ainsi pourra-t-elle se rapprocher davantage de l'objectif qui lui a été assigné : améliorer sans cesse la fluidité du marché de l'emploi au bénéfice commun des travailleurs et des employeurs.

Mme ARNAU, AGENCE POUR L'EMPLOI
8, avenue de l'Europe, 92310 SEVRES
Tél. 027 30.71

HIFI - ZOOM - CLUB

Le Conseiller Technique de l'Amateur Photo - Cinéaste

HIFI ZOOM CLUB vous annonce l'ouverture de son nouveau magasin **PHOTO CINE SON** dans la Galerie Marchande des bureaux de la Colline de Saint-Cloud

A votre disposition de 10 h à 19 h
du lundi au vendredi inclus et le samedi matin

NOUS RESTONS FIDELES A NOTRE FORMULE :

SELECTION RIGOREUSE - PRIX SUPER DISCOUNT

ACCESSOIRES

MAGNETOPHONES

RADIO HI-FI

CAMERAS

APPAREILS PHOTO

AGRANDISSEURS

PROJECTEURS

142, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, Galerie Marchande
1, rue Royale, 92213 SAINT-CLOUD - Tél. 602 99.90

**SPECIAL
GROUPEMENTS
ENTREPRISES
ET CLUBS**

Ne perdez plus votre temps !
CHAUSSEZ-vous « Arbelle » à Saint-Cloud

R. CHLISTEUR

101, avenue Foch - 771 87.22

C.E.L. ancien Ets COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

10, rue Dailly - 602 04.16 - SAINT-CLOUD

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES

Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD
Tél. 602 65.35 - 602 65.36

FIDUCIAIRE IMMOBILIERE DE FRANCE

J.-M. DURIS Expert

EXPERTISES IMMEUBLES - FONDS DE COMMERCE
LOYERS EXPROPRIATIONS

71, rue de Buzenval, SAINT-CLOUD

771 83.72

**SAINT-CLOUD
TAPISSERIE
DECORATION**

Pour tout ce qui concerne la décoration de votre intérieur

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune, 92210 SAINT-CLOUD

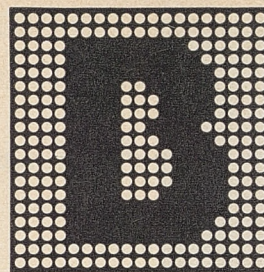
Tél. 771 80.88

MAÇONNERIE GENERALE - BETON ARME - CARRELAGE

Pierre ROUGUET

68, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD - Tél. 771 89.36

CHEMINEE D'APPARTEMENT
TRAVAUX DIVERS - TOUT A L'EGOUT



BNP

SAINT-CLOUD

- Galerie Marchande
111 Bureau de la Colline - 602 14.79
- 59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40
- 45, rue Gounod - 602 87.00

BANQUE NATIONALE DE PARIS



COIFFURE 51

sans interruption
de 9 h 30 à 18 h 30

COUPE STYLISEE CISEAUX
MECHE PAPIER D'ARGENT
SOINS AUX PLANTES (P. ALES)

51 bis, rue du Val-d'Or

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 605 08.74

LE MEUBLE PRET A MONTER

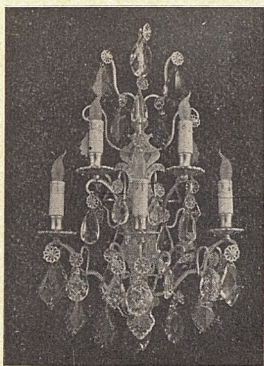
AGENCEMENTS TOUS STYLES - CUISINES
MENUISERIE - EBENISTERIE

B. JEUSSET

9, rue Preschez, Saint-Cloud - 602 57.69

UTILISEZ LE BUSPHONE : 602 84.84

Associations, Commerçants, Particuliers, des jetons de 2 F sont à votre disposition :
en grande quantité, au Centre de Coordination (garage municipal, 2, rue E.-Tissot)
en petite quantité, à la gare routière du Pont de Saint-Cloud



Michel Schifer

LUMINAIRES

Meubles, tables, miroirs
cadeaux, abat-jour sur mesure

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

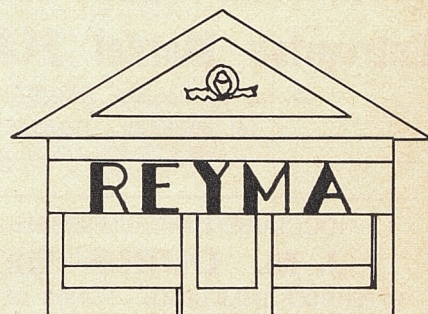
Tél. 602 02.39

DANS UN CADRE ENTIEREMENT RENOVE

“REYMA”

vous présente sa nouvelle collection
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas - 602 55.21



STUDIO de SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

PHOTOGRAPHE

PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

UET s.a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

L'A. I. S. P. - METRA

ASSOCIATION de MEDECINE du TRAVAIL de
SURESNES - PUTEAUX et SAINT-CLOUD

Tous vos problèmes de Médecine du Travail assurés

CENTRE MEDICAL

BUREAUX DE LA COLLINE

Téléphone 602 10.60

LOCATION ET LAVAGE DE COUCHES

Cliniques et particuliers

AMERICAN DIAPER SERVICE

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 78.91 (24 h sur 24)

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Livraisons à domicile :

Particuliers

Laveries - Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux
Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs



Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

GARAGE BLANC

Mécanique Générale
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)
Service Vente

RENAULT 

SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.06
771 75.48

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

AUTO-ECOLE BEUSOLEIL A. THUINET

160, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL

Nous prenons et ramenons à domicile

PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel

P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

BOURDOISEAU FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

QUINCAILLERIE - CADEAUX

Sté LEGRAND DESPREZ

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD
602 44.16

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

PEINTURE, - DECORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35

MAROQUINERIE LUCIOLE

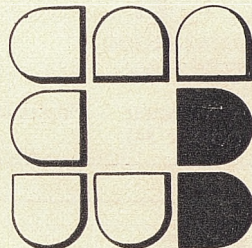
—
BIJOUTERIE FANTAISIE
CADEAUX - VOYAGE
CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD - 771 67-47

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

DSP

GALERIE MARCHANDE
602 41.41 - Poste 30

INTERIM

BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

**BANQUE POPULAIRE
DE LA REGION OUEST DE PARIS**

- Intercarte
- Distribanque
- Chèques essence
- Messidor
- Moisson

Consultez-nous, nous serons
heureux de vous rencontrer à

Saint-Cloud
82, boulevard de la République
Tél. 602 65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !

Banque Populaire



PEDICURE MEDICALE
par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE : semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

PAYSAGISTES

Parcs et jardins
Terrains de Sports

ENTREPRISE

A. CANTIN et Fils s.a.

13, rue Sevin-Vincent

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 89.25

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14

113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Atelier Ginou

DESSIN - PEINTURE
MÉTAL - CUIR
EMAUX - CÉRAMIQUES
ENFANTS et ADULTES

17, rue Ernest Tissot, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 81.12

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 46.25
602 98.12

ACCESSOIRES

DISTRIBUTEUR

PNEUS

VOLVO - MAZDA - BLMC

AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR

ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

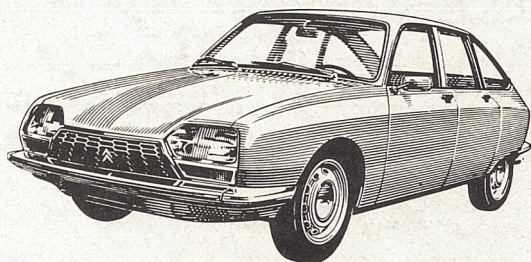
Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION
4, bd du Général-de-Gaule, 92380 GARCHES - 970 67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

De vrais professionnels

ACCES DIRECT AU SIEGE SOCIAL DU GROUPE
POUR LES HABITANTS DE SAINT-CLOUD

5, avenue Caroline, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02